

Bulletin municipal - n° 44

octobre 2010

# DUGNY

*Une ville qui vous informe*



**FORUM**

2 & 3 juin  
2010

Prévention  
Education  
F a m i l l e



# Budget 2010

# Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Vie locale</b>	<b>4</b>
<b>Actualités</b>	<b>6</b>
<b>Finances : Budget 2010</b>	<b>7</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>11</b>
<b>Travaux</b>	<b>12</b>
<b>Environnement</b>	<b>15</b>
<b>Programmation culturelle</b> <i>(Plaquette détachable)</i>	<b>17</b>
<b>Forum</b> <i>(Plaquette détachable)</i>	<b>19</b>
<b>Action sociale</b>	<b>25</b>
<b>Petite enfance</b>	<b>26</b>
<b>Seniors</b>	<b>27</b>
<b>Action santé</b>	<b>27</b>
<b>Affaires scolaires</b>	<b>28</b>
<b>Sports et loisirs</b>	<b>30</b>
<b>Du côté des associations</b>	<b>32</b>
<b>Sécurité</b>	<b>33</b>
<b>Logement</b>	<b>33</b>
<b>Actions culturelles</b>	<b>34</b>
<b>Divers</b>	<b>36</b>
<b>Expression libre</b>	<b>38</b>







de M. André VEYSSIERE

Maire de Dugny

Chers Dugnysiennes et  
Dugnysiens,

L'année budgétaire 2010 est une année très exceptionnelle pour la Ville de DUGNY et ses contribuables. Elle prend en compte les résultats d'une gestion saine grâce à la rigueur que nous imposons quant à nos dépenses, et des effets de notre volontaire collaboration avec les villes du BOURGET et de DRANCY, suite à notre adhésion à la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, dans les domaines de gestion administrative, technique et budgétaire.

Cette volonté de partenariat avec ces villes réaffirme notre engagement pour un développement du territoire communal dans l'intérêt de nos administrés et de nos contribuables, et dans l'objectif d'un impact plus dominant de nos prises de décisions auprès des instances territoriales et nationales, en matière d'aménagement de notre territoire, de développement économique local et d'emploi, et notamment dans le cadre de la réalisation du «Grand Paris».

Lors du débat d'orientations budgétaires du 15 mars dernier, **j'ai précisé que ce budget sera exécuté dans une démarche de gestion responsable qui se définit par le contrôle des dépenses courantes, la suspension du recours à l'emprunt depuis l'exercice 2008 et la maîtrise de la fiscalité locale menée depuis plusieurs années.**

Aussi pour cette année 2010, j'ai eu la possibilité de faire adopter au Conseil municipal du 12 avril dernier, **la baisse des taux des taxes ménages de 2,30%, à savoir la taxe d'habitation (TH) et la taxe foncière pour les propriétés bâties (TFPB).**

Cette décision responsable est historique et d'une grande portée pour tous les contribuables, et ses conséquences ne sont pas négligeables sur le budget municipal en raison de la perte importante

d'un produit de 335 905 €, soit 31,93 € par habitant consécutive à la baisse des taux de fiscalité (- 242 292 €) et à la diminution de la FNDP (- 93 613 €).

Je tiens à faire remarquer que cela n'est pas facile pour l'ensemble de nos villes compte tenu des incertitudes pesantes quant à la situation économique et financière difficile qui touche le territoire national, la crise n'épargnant personne. Ce budget 2010 a été préparé dans une totale sérénité.

Il précise donc ma volonté de poursuivre la mise en œuvre des politiques locales déterminées qui concourent au développement de la collectivité, et à l'amélioration du cadre de vie des Dugnysiens.

L'effort financier tout particulier opéré cette année par rapport à l'exercice 2009 est réel. Les crédits de dépenses sont en augmentation, ils visent à la dépense utile et nécessaire, et répondent à l'attente de la population pour une meilleure qualité de vie à Dugny, sur le plan de la sécurité publique, du social, de la santé et de l'éducation.

Le budget 2010 préserve également le pouvoir d'achat de la plupart des familles de la ville, ou le procure pour certaines. Il est équilibré, sincère et transparent. Il est solidaire auprès de tous les contribuables et Dugnysiens.

*Merci pour votre soutien  
et votre compréhension.*

Le maire,  
André VEYSSIERE

## Les principales décisions du conseil municipal DU 15 FEVRIER 2010

### ELAN DE SOLIDARITE AU PEUPLE DE HAÏTI : DON A LA FONDATION DE FRANCE

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITÉ le versement d'un don d'un montant de 2000 € auprès de la Fondation de France, pour venir en aide à la population sinistrée d'Haïti

### CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD) : BILAN 2009 ET ORIENTATIONS 2010

L'assemblée municipale valide, par 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, le bilan des actions 2009 et les orientations et projets d'actions 2010 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Dugny (CLSPD).

### MARCHES PUBLICS : LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2009

L'assemblée municipale prend acte de la liste des marchés conclus par la ville en 2009, liste qui sera affichée en mairie.

### AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE : PROJETS EN CENTRE VILLE

Le conseil municipal approuve, par 24 voix POUR, 1 ABSTENTION, les projets d'aménagement et de développement urbain durable en centre ville proposés.

Le groupe des élus communistes et républicains (4) n'ayant pas pris part au vote.

### ASSOCIATION CULTURELLE DES MAGHREBINS DE DUGNY : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

Le conseil municipal accepte à l'UNANIMITÉ la reconduction de la convention de mise à disposition du local situé au 12, avenue du Général de Gaulle auprès de l'Association Culturelle des Maghrébins de Dugny (ACMD), pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2012.

### REGLEMENT D'UTILISATION DES VEHICULES MUNICIPAUX

L'assemblée municipale approuve à l'UNANIMITÉ le règlement d'utilisation des véhicules du parc automobile de la ville de Dugny.

### AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONSERVATOIRE DE LA COMMUNE DE DUGNY

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES : POSTE DE GARDIEN (Château de Chincé)

Le conseil municipal accepte à l'UNANIMITÉ la mise à jour du tableau des effectifs non titulaires relative au poste de gardien.

### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES : POSTE DE GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

Le conseil municipal approuve, par 23 voix POUR, 6 ABSTENTIONS, la mise à jour du tableau des effectifs non titulaires relative au poste de gestion financière et comptable.

### CONVENTIONS AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION : ADHESIONS A LA MISSION DE REMPLACEMENT ET AU SERVICE PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL POUR LA MISSION D'INSPECTION

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ d'adhérer à la convention de remplacement du CIG pour une durée de trois années et à la convention d'adhésion au service prévention, hygiène et sécurité du travail pour la fonction d'inspection à intervenir avec le centre interdépartemental de gestion.

### ENQUETE PUBLIQUE : EXPLOITATION D'INSTALLATIONS DE REFRIGERATION POUR LE CENTRE COMMERCIAL LECLERC AU BLANC-MESNIL (93).

Le conseil municipal émet à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la conduite d'une enquête publique suite à la demande d'autorisation présentée par la société Blanc-Mesnil Distribution aux fins d'installations de réfrigération pour le centre commercial Leclerc, sis avenue Charles Floquet au Blanc-Mesnil.



### BUDGET 2010 : CREDITS DE FORMATION POUR LES ELUS LOCAUX

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, les crédits de frais d'enseignement pour formation des élus à hauteur de 4 500 €, au titre de l'exercice 2010 et sera inscrit au BP 2010 de la commune.

### APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE «L'AEROPORT DU BOURGET»

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, la finalisation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.

### SECTIONS LOCALES DES ASSOCIATIONS «LES RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR» ET «LA CROIX ROUGE FRANÇAISE» : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, que la Municipalité puisse venir en aide aux sections locales des associations «Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur» et «La Croix Rouge Française» qui luttent contre la précarité et portent aide aux personnes démunies et les plus défavorisés sur le territoire communal, et autorise monsieur le maire, ou son représentant, à signer une convention de mise à disposition du local sis 5 avenue Louis Larivière, à titre gratuit.

### ASSOCIATION «LES RESTOS DU COEUR», SECTION DE DUGNY : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

Le conseil municipal permet, à l'UNANIMITÉ, la mise à disposition de deux personnels de la collectivité auprès de la section de Dugny de l'association «Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur» au cours de chacune de ses campagnes officielles annuelles, et autorise monsieur le maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition de personnels pour une durée de trois ans.

### AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONSERVATOIRE DE LA COMMUNE DE DUGNY

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, la modification de l'aménagement du temps de travail des agents travaillant à temps complet au sein du conservatoire de la Ville de Dugny.

## Les principales décisions du conseil municipal DU 15 MARS 2010

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2010

Le conseil municipal a procédé à un débat sur les orientations générales budgétaires pour l'exercice 2010, sur présentation d'un rapport exposé par Mme MATYNIA, première adjointe au maire, déléguée aux finances.

### PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PP) 2010-2014

Le conseil municipal approuve par, 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la déclinaison du plan pluriannuel d'investissement 2010-2014.



## Vie locale

### Les principales décisions du conseil municipal DU 12 AVRIL 2010

#### **PRODUITS FISCAUX 2010 : DETERMINATION DES TAUX DES TROIS TAXES MENAGES**

Le conseil municipal fixe à l'UNANIMITÉ, suite à l'adoption des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, les taux d'imposition des taxes ménages de l'exercice 2010, comme suit : Taxe d'habitation (TH) : 17,73 %, Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 28,66 %, Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 78,99 %.

#### **OUVERTURE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT 2010**

Le conseil municipal adopte par, 23 voix POUR, 6 ABSTENTIONS, la mise en œuvre d'une ouverture d'autorisation d'engagement et de crédits de paiement 2010-2012, qui se détermine comme suit :

- un montant global d'autorisations d'engagement 2010-2012 en section de fonctionnement de 2 223 825 €,
  - un montant de crédits de paiement 2010 en fonctionnement de 1 111 001 €,
  - un montant global d'autorisations d'engagement 2010-2012 en section d'investissement de 4 073 904 €,
  - un montant de crédits de paiement 2010 en investissement de 1 724 800 €,
  - un montant de recettes 2010 notifiées et prévisionnelles estimé à 596 241 €,
- Les dépenses de l'AE en investissement sont équilibrées comme suit : FTCVA (15,482 %) 652 194 € - Autofinancement 2 356 186 € Recettes de subventions estimées à 1 085 125 €

#### **BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal adopte par, 23 voix POUR, 2 ABSTENTIONS, 4 voix CONTRE, le budget primitif 2010 de la commune d'un montant de 29 893 262,47 € qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 21 713 504,54 € pour la section de fonctionnement et à 8 179 757,93 € pour la section d'investissement.

#### **BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2010**

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, le budget primitif 2010 de l'assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 038 472,42 € dont 577 538,61 € pour la section d'exploitation et 460 933,81 € pour la section d'investissement.

#### **SUBVENTIONS MUNICIPALES 2010 AUX ASSOCIATIONS SOUS CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLURIAN-**

#### **NUELLES : Sporting Club Dugnysien (SCD football), Tennis Club Dugnysien (T.C.D), Comité d'aide au personnel communal (CAPC)**

Le conseil adopte, à l'UNANIMITÉ, le principe de la détermination de la subvention des associations sous conventions d'objectifs pluriannuelles lors du prochain conseil municipal du 4 mai.

#### **SUBVENTION MUNICIPALE 2010 : ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE DEFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE (ADDEVA 93)**

L'assemblée délibérante accepte, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une subvention de 100 € au titre de l'exercice 2010, à l'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante (ADDEVA 93).

#### **SUBVENTION MUNICIPALE 2010 : ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE DUGNY (ADLD)**

Le conseil municipal accepte, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une aide exceptionnelle de 100 €, au titre de l'exercice 2010, à l'Association Des Locataires de Dugny (ADLD).

#### **FORUM «PREVENTION, EDUCATION, FAMILLE» : DEMANDE DE SUBVEN- TIONS**

Le conseil municipal approuve, l'UNANIMITÉ, l'initiative municipale visant à l'organisation d'un Forum «PREVENTION, EDUCATION, FAMILLE» les 2 et 3 juin 2010 et autorise M. le maire, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de différents partenaires institutionnels et organismes qui oeuvrent en matière d'éducation, de prévention des risques, de sécurité publique, de santé, en direction de l'enfance et de la famille.

#### **VIDEOPROTECTION : FINANCEMENT FONDS INTERMINISTERIELS POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)**

L'assemblée municipale accepte par, 23 voix POUR, 6 ABSTENTIONS, la sollicitation d'une dotation de hauteur de 199 465 € pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection sur la ville de Dugny, dans le cadre du FIPD 2010.

#### **CONVENTION DE RENOUVELLEMENT URBAIN - CONSEIL REGIONAL**

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la convention de renouvellement urbain n° CR 28-07/95, et de ses avenants n°1 et 2, relatifs à la contribution régionale prévisionnelle d'un montant maximum de 1 860 250 €.

#### **VALIDATION DES TAUX PROMUS / PROMOUVABLES POUR LES CATEGO- RIES A ET B**

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, les propositions de taux de promotion pour les avancements de grade des catégories B et A établis, pour les agents municipaux de la collectivité de Dugny.

#### **CONGES ANNUELS ET AUTORISA- TIONS D'ABSENCES DU PERSONNEL MUNICIPAL**

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, l'actualisation du régime des congés annuels et autorisations d'absences pour le personnel municipal.

#### **PERSONNEL MUNICIPAL MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - AVRIL 2010**

L'assemblée municipale approuve, à l'UNANIMITÉ, la mise à jour du tableau des effectifs du personnel municipal.

#### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF) : ADHESION DE LA COMMUNE DE FONTENAY-LE-FLEURY (78 330)**

Le conseil municipal émet, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable pour l'adhésion de la commune de Fontenay-le-Fleury (78330) au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

### A noter ...

- **VENDREDI 18 JUIN 2010**  
Cérémonie patriotique  
70<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du  
18 juin 1940 par le général DE GAULLE
- **LUNDI 21 JUIN 2010 à 19h00 :**  
Conseil municipal au Pont-Yblon
- **LUNDI 16 AOUT 2010 :**  
Cérémonie patriotique  
67<sup>ème</sup> anniversaire du bombardement  
du 16 août 1943
- **VENDREDI 27 AOUT 2010 :**  
Cérémonie patriotique 66<sup>ème</sup> anniversaire  
de la libération de la région parisienne et  
de DUGNY





Centre d'hébergement  
(gymnase Alain Mimoun)

## Perturbations aériennes : le gymnase Alain Mimoun réquisitionné

**Le 15 avril 2010 le volcan Eyjafjöll en Islande, entre en éruption, envahissant le ciel européen de nuages de cendres et causant de fortes perturbations du trafic aérien. Pour faire face aux conséquences, le gymnase Alain Mimoun a été réquisitionné dès le dimanche 18 avril à 17h.**



Accueil des premiers voyageurs



M. Patrick Espagnol,  
sous-préfet et le responsable  
de la Croix Rouge

De nombreux passagers en transit se trouvent ainsi bloqués dans les aéroports, c'est pourquoi le gymnase Alain Mimoun de Dugny a été réquisitionné, par M. le sous-préfet chargé des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Le Bourget, pour héberger les voyageurs en attente. Si certains passagers ont préféré rester à l'aéroport dans l'espoir d'em-

barquer, 18 personnes ont été transportées par ADP au gymnase le lundi 19 avril en début d'après-midi. La Croix rouge française a assuré leur prise en charge mettant à leur disposition, tentes, lits et collations. Pour sa part, la ville a mis en oeuvre tous les moyens nécessaires. Plus tard dans la journée, ces derniers sont rejoints par des dizaines d'autres passagers. Ce sont ainsi 117 personnes qui ont passé la nuit du lundi au mardi à Dugny. Ereintés par l'attente incessante, les passagers ont à peu près toujours les mêmes réactions, à savoir la joie de pouvoir se reposer enfin et la recherche d'informations sur leurs vols. Maria,

originaire du Venezuela était ainsi venue en vacances en France avec son oncle et sa tante *«je suis contente d'arriver dans ce lieu de vie aménagé pour me reposer un peu, c'est vrai que j'ai été assez frappée par cette situation soudaine»*. Même constat pour Janice, originaire de l'Oregon aux Etats-Unis *«je suis heureuse de pouvoir bénéficier d'une structure d'accueil car l'hôtel commençait à coûter cher»*. Venue en France pour le mariage d'un proche, elle était en attente d'un vol depuis samedi 17 avril.

Heureusement pour ces dames comme pour les autres passagers, leur séjour à Dugny aura été de courte durée. Dès le mardi 20 avril, certains corridors aériens ont été ouverts en France et tous ont pu être escortés dans la matinée à l'aéroport de Roissy. Les vols n'ayant repris que partiellement, d'autres passagers en attente ont transité par le gymnase Alain Mimoun durant la semaine.



## Deux gymnases pour les naufragés de Roissy

La préfecture de Seine-Saint-Denis a réquisitionné dimanche soir deux gymnases au Bourget et à Dugny pour assurer un hébergement d'urgence aux voyageurs «naufragés» de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Les employés des deux communes et la Croix-Rouge ont mis en place en un temps record assez de lits, de tentes et de couvertures pour accueillir 200 personnes.

Arrivés par bus au gymnase Paul-Simon du Bourget vers 22 heures, les dix-sept premiers voyageurs, italiens, russes, brésiliens, japonais ou péruviens, ont même eu droit à des sandwiches et des pâtisseries que le maire, Vincent Capo-Canellas, avait acheté à un boulanger de la ville.

«L'objectif est d'éviter que des passagers en transit dorment dans les terminaux, explique le sous-préfet des aéroports de Roissy et du Bourget, Patrick Espagnol, qui coordonne le dispositif. Nous avons décidé d'assurer nous-mêmes leur prise en charge dès lors qu'il était certain que Roissy reste fermé jusqu'à mardi. Nous avons choisi deux communes très proches et demandé à Aéroports de Paris (ADP) d'assurer le transport des voyageurs par navettes. Deux cents places, c'est largement suffisant pour l'instant, mais nous monterons en puissance si le blocage perdure».

Le sous-préfet a fait le tour des aérogares de Roissy dans la soirée pour proposer cet hébergement.

«Mais nous n'obligeons personne à nous suivre, précise Patrick Espagnol. Certains voyageurs, craignant de rater leur avion s'ils quittaient l'aéroport, l'ont refusé. Ils ont tort car il ne se passera rien avant mardi matin et à la moindre évolution, ils seront informés et ramenés aussitôt en bus vers l'aéroport.»

ERIC BUREAU

Extrait du Parisien du 19 avril 2010



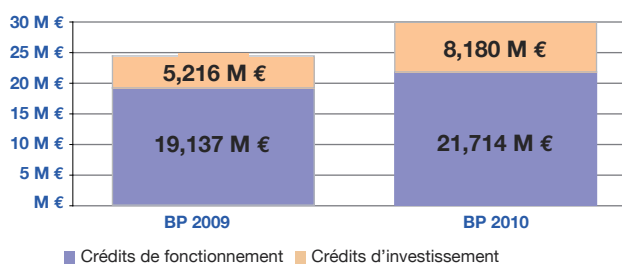
Autocar Aéroports de Paris

# Un budget 2010 très exceptionnel pour la Ville de DUGNY et ses contribuables

Voté, le budget primitif 2010 peut être modifié ou complété en cours d'exécution, par l'assemblée délibérante, pour prendre en compte les circonstances de la vie locale qui nécessiteraient l'engagement de crédits supplémentaires, non prévus lors de son vote, et d'éventuelles nouvelles notifications de produits. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à **29 893 262,47 €** dont :

- **21 713 504 €, pour l'équilibre de la section de fonctionnement, soit en progression de + 13,46% par rapport au BP 2009** (19 137 470 €).
- **8 179 758 € pour celui de la section d'investissement, soit une prévision à la hausse de + 56,82 % à la prévision du BP 2009** (5 215 980 €).

**Le BP 2010 s'équilibre en recettes et en dépenses à 29 893 262,47 €**



Hormis les résultats de l'exercice 2009, l'estimation des recettes relatives aux dotations, aux participations et aux produits fiscaux 2010, le BP 2010 reprend notamment l'annuité de la dette qui s'élèvera au 31 décembre 2010 à 2 019 115 € (191,95 €/habitant).

## La section de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement

Les **21 713 504 €** inscrits au titre de cet exercice traduisent une ferme volonté de contrôler l'engagement des crédits de dépenses de la collectivité tout en garantissant une qualité des activités et des prestations municipales assurées. Hormis l'autofinancement dégagé, les dépenses réelles de fonctionnement de **16 113 226 €** sont en augmentation de

+ 2,35 %, soit 372 142 € supplémentaires en comparaison des crédits engagés au cours de l'exercice 2009, pour les trois postes les plus importants suivants :

### Les charges à caractère général sont en augmentation

Sans pour autant réduire l'engagement municipal pour la conduite des activités et des prestations de services, les dépenses liées à l'offre de services auprès de la population sont d'un montant de **2 607 958 €**, + 6,16 % par rapport à l'exercice 2009 réalisé.

Elles représentent 16,42 % des dépenses réelles de fonctionnement estimées pour cet exercice.

L'action municipale s'inscrit dans la continuité de la politique locale d'actions et des divers dispositifs de Politique de la Ville, et notamment le CUCS 2010 (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) pour un coût de projets arrêté à **280 576 €**. Les crédits consacrés s'élèvent à 114 361 €, soit une participation financière de la collectivité à hauteur de 41 %.

Outre les actions de Politique de la Ville, pour les actions de droit commun conduites **705 920 €** sont affectés aux services, soit une augmentation de 136 996 € (+ 24,08 %) par rapport à l'exercice réalisé en 2009, se définissant ainsi :

• **Les actions en direction de la jeunesse** : développement et rénovation des actions pédagogiques et de loisirs assurées sur les centres de loisirs et les structures «ados», celles d'accompagnement scolaire et socioprofessionnel en direction des jeunes et des adolescents, pour un montant de crédits **118 720 €**, en évolution de + 15,81 %, soit 16 205 € supplémentaires par rapport au réalisé 2009.

• **Les actions de prévention de la santé et de la protection maternelle et infantile (PMI)** : le soutien municipal pour la conduite des actions de santé sur le plan préventif et curatif, et les actions de planification et d'éducation familiale

de surveillance médico-sociale, de consultations prénatales et post-natales, de consultations de nourrissons, assurées par la PMI pour un montant de **213 200 €**, soit + 28,67 % (47 784 €) par rapport aux dépenses engagées au cours l'exercice 2009.

• **L'action culturelle** concerne les activités assurées par le service Arts &

## La contribution de la Communauté d'Agglomération

L'adhésion à la Communauté d'Agglomération a plusieurs effets sur la collectivité.

Non seulement un impact très important sur le budget de la ville, pour un montant global de **3 176 420 €**, soit + 23,36 % (628 416 €), en comparaison aux crédits engagés sur l'exercice dernier, en dépenses globales pour les sections de fonctionnement et d'investissement, dans le cadre de la mise à disposition de services municipaux à la Communauté d'Agglomération, pour les services de la médiathèque, du conservatoire, de la petite enfance, de la restauration collective, du tri sélectif et du traitement et enlèvement des ordures et déchets, et des systèmes informatiques et télécommunications.

La contribution de la CAAB versée à la collectivité pour la mise à disposition de personnel est d'un montant de **1 312 500 €**, soit une augmentation de **142 770 €** (+ 12,21 %) par rapport aux crédits engagés au cours de l'exercice 2009 (1 169 730 €).

Cette prise en charge évite à la collectivité de recourir à l'emprunt, ou à l'augmentation de la fiscalité locale et à celle importante des tarifs municipaux, afin d'assurer les équilibres budgétaires nécessaires et réglementaires.

Cette adhésion a aussi un effet non négligeable auprès de la population dugnysienne concernée par les prestations de la restauration scolaire en école élémentaire et à l'école municipale de musique. Ces familles se voient **garantir un gain de pouvoir d'achat** non négligeable en fonction du nombre d'enfants de la cellule familiale qui bénéficient de la gratuité de la restauration scolaire, en classes élémentaires (594 familles), et des tarifs très attractifs de l'école de musique, qui concerne également les adultes.



# Finances

Budget 2010



**Odette MATYNIA**  
Adjointe au maire

Finances et personnel  
communal

*Voté le 12 avril dernier, le budget de l'exercice 2010 prépare l'avenir de Dugny, et est à l'écoute des contribuables dugnysiens, qui participent au développement et à l'aménagement de la ville, membre de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.*

*Il est en accord avec les choix politiques affirmés de la Municipalité, et précise les actions qui seront mises en œuvre au cours de cette année particulière et pleine d'ambitions, mais prend également en compte celles envisagées pour la fin de ce mandat, et dans la durée.*

*Précaution, rigueur et solidarité demeurent les principales directives de la Municipalité auprès des services municipaux pour la gestion de ce budget 2010 car les effets de cette crise financière et économique, et celle sociale qui a pris le relais de la crise immobilière, se font toujours sentir et sa durée pourrait jusqu'en 2011, voire 2012.*

*Le BP 2010 a donc été élaboré dans une démarche responsable de l'équipe municipale, il est un engagement fort et solidaire de monsieur le Maire, et de son équipe municipale, plus particulièrement en direction des contribuables dugnysiens, et de la population de DUGNY.*

*Il ne néglige pas le réel pouvoir d'achat procuré par la Communauté d'Agglomération auprès de nombreuses familles dugnysiennes.*

spectacles pour des crédits de **113 000 €** sont en évolution de + 11,48 % (+ 11 634 €) par rapport aux crédits engagés sur l'exercice 2009.

• **Le sport : 60 500 €** ont été alloués pour la conduite des activités sportives, soit une évolution de 40 508 € par rapport aux crédits engagés en 2009.

• **L'aide municipale en milieu scolaire** : ces crédits tiennent compte des besoins en développement de l'action éducative (ouverture de classe, action «busing», encadrement périscolaire, soutien scolaire et périscolaire, ...) pour un montant de **200 500 €**, soit une évolution globale de 11,80 %.

## La masse salariale

Les crédits pour les charges de personnel, relatives à la rémunération et aux cotisations sociales des agents municipaux, dont le statut diffère selon l'emploi et les fonctions assurées au sein de la collectivité, sont estimés à **11 599 670 €**, et représentent **73,03%** des dépenses réelles de fonctionnement. Le poids de la masse salariale sur le budget est important. Toutefois, l'affectation 2010 estimée est en baisse de - 0,91 % en comparaison à celle du BP 2009, mais elle est en évolution de + 2,66 % par rapport aux crédits engagés au cours de l'exercice 2009, soit près de 300 940 € supplémentaires.

Le poids budgétaire des nouveaux recrutements de cadres étant moindre en 2010 que le coût de l'encadrement concerné en 2009, soit en diminution de 30 900 € (- 5,16 %) par rapport à l'exercice 2009.

## L'autofinancement

Dégagé de l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, il est arrêté à **5 444 096 €**, soit 25,07% des dépenses globales de fonctionnement, et son affectation s'opère par opérations d'ordres au poste des recettes de la section d'investissement.

## Les recettes de fonctionnement

L'inscription budgétaire de **21 713 504 €** en recettes de fonctionnement comprend les recettes réelles de gestion courante pour un montant de **18 389 504 €** provenant du produit des principaux postes suivants :

### Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Les produits estimés à **1 369 651 €** représentent 7,57 % des recettes réelles, et sont sensiblement identiques à ceux de l'exercice 2009. Ils comprennent pour l'essentiel les prestations de services des activités à caractère culturel (20 000 €), sportif et de loisirs (20 150 €), social (1 201 000 €) et périscolaires et de l'enseignement (103 201,00 €).

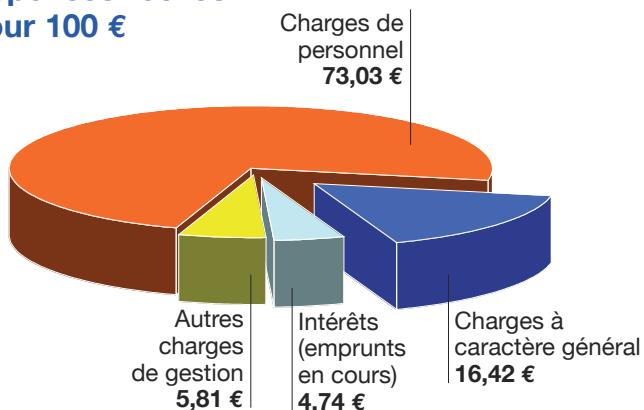
### Les Impôts et taxes

Le produit représente 37,33 % des recettes de la section de fonctionnement. Ils sont estimés à **6 740 783 €**, soit en hausse de + 0,89 % par rapport au BP 2009, et comprennent notamment les produits de la fiscalité directe de **5 064 239 €**.

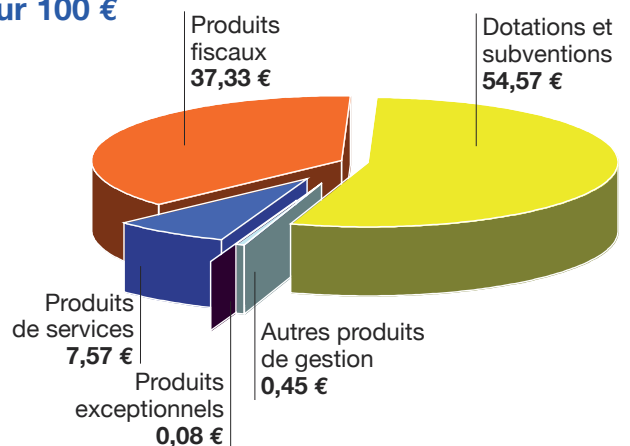
La Municipalité ayant souhaité qu'un effort fiscal très exceptionnel en direction de la population et des propriétaires de biens immobiliers sur le territoire communal et ayant fait adopter **la diminution des taux ménages de la ville de DUGNY pour la TH de - 0,50 % et de la TFPB de - 1,80 %**. Cette décision a pour conséquence **une perte d'un produit direct d'un montant de - 242 292 € (- 4,57 %)**.

## ● Section fonctionnement

### Dépenses réelles pour 100 €



### Recettes réelles pour 100 €





### Les Dotations et participations

Le produit est estimé à **9 868 190 €**, soit en baisse de - 0,50 % par rapport aux recettes réalisées en 2009. Il représente 54,57 % des recettes réelles prévisionnelles, et comprend les diverses dotations, subventions et participations que perçoit la commune, et pour l'essentiel de l'Etat (DGF, DSU, DDU, FNDTP, ...), de la Région, du Département, d'organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales, et également le coût des prestations de services assurées par la collectivité pour le compte de la Communauté d'Agglomération, dans le cadre des mises à disposition de services.

### UN ENDETTEMENT A LA BAISSÉ

L'encours de la dette de la ville au 31 décembre 2009 s'élève à **16 116 255 €**, soit une diminution de 7,12 % par rapport à l'encours du 31 décembre 2008, et jusqu'en 2028. Il représente 1 532,11 € par habitant. L'annuité de la dette 2010, s'élevant à **2 019 115 €**, comprend un montant de **748 580 €** (71,16 €) pour les charges financières relatives au remboursement des intérêts des différents emprunts en cours, crédits inscrits en section de fonctionnement, et un montant de **1 270 534 €** (120,78 €) pour le remboursement du capital de la dette en cours. Ce dernier montant représente 15,85 % des dépenses réelles de la section d'investissement.

### La section d'investissement

#### Les dépenses d'investissement

Elles reflètent la transparence des affectations budgétaires relatives aux projets d'amélioration des conditions d'exercice des services municipaux et d'autorisations d'engagement et crédits de paiements 2010 (AP/CP), découlant

du Plan pluriannuel d'investissement 2010-2014 (PPI) votée par le Conseil municipal le 15 mars 2010.

Les dépenses réelles d'investissement mobilisent un montant de crédits de **8 016 468 €**, soit une augmentation de + 192,24 % en comparaison des crédits réellement engagés au cours de l'exercice 2009. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

#### Les programmes de travaux

Les crédits de 1 764 800 € comprennent un montant de **1 464 800 €** pour travaux, soit en augmentation de + 36,6% par rapport aux crédits engagés en 2009.

Les crédits inscrits représentent 18,27 % des dépenses réelles de la section d'investissement.

• ESPACE ASSOCIATIF	<b>144 970 €</b>
• COUVERTURE COURTS de TENNIS	<b>290 000 €</b>
• REHABILITATION BÂTIMENTS SCOLAIRES	<b>320 000 €</b>
• VOIRIE COMMUNALE	<b>557 500 €</b>
• VIDEO PROTECTION (1 <sup>ère</sup> phase)	<b>152 330 €</b>

**Coût total des opérations** **1 464 800 €**

#### Les recettes d'investissement

Elles relèvent de subventions d'investissement envisagées au regard de la programmation d'investissement, des dotations et fonds divers, de l'autofinancement et du résultat reporté de l'exercice précédent, pour un montant de **7 118 980 €**, correspondant à 87,03 % des recettes de la section.

Les recettes réelles s'élèvent à **1 060 778 €**. Elles représentent 12,96 % des recettes d'investissement et comprennent les postes suivants :

**Les recettes totales d'équipement s'élèvent à 764 478 €**. Elles représentent 72,06 % des recettes réelles d'investissement. Elles comprennent les subventions d'investissement d'un montant de **461 478 €**, provenant notamment des recettes relatives aux opérations d'investissement de l'AE/CP 2010.

Les crédits des dotations, fonds divers et réserves sont arrêtés à hauteur de **296 300 €**, et comptabilisent l'inscription de recettes de la TLE et du FCTVA. Ils représentent 27,93 % des recettes réelles de la section.

**Le budget 2010 reflète la réalité de notre politique d'action sur la ville. Il est responsable, raisonné et extrêmement prudent.**

**Il tient compte des moyens actuels de notre capacité financière à pouvoir répondre à notre mission de service public auprès de nos administrés, et il est à l'écoute des contribuables Dugnysiens.**



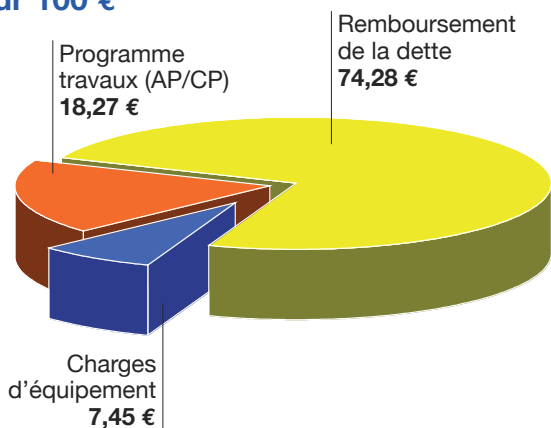
Couverture des courts de tennis (290 000 €)



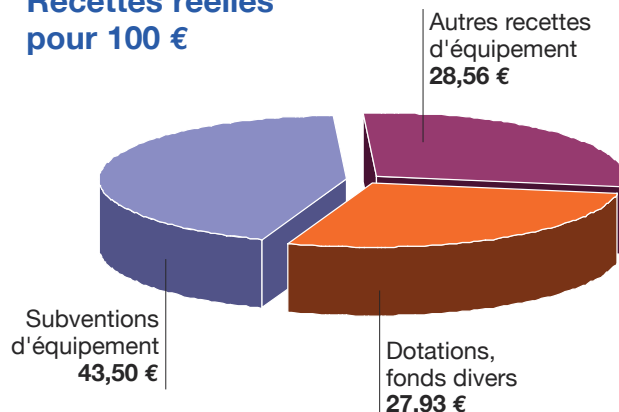
Voirie communale (557 500 €)

## ● Section investissement

### Dépenses réelles pour 100 €



### Recettes réelles pour 100 €



# Finances

## Feuille d'impôt 2010 Taux de la ville en baisse



En 2010, rien ne change pour le contribuable dugnysien, hormis les taux !

Cette année, suite à la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération et à la suppression de la Taxe professionnelle, le contribuable dugnysien sera redevable de la part des taxes ménages Ville, majorée de celle de la Communauté de Communes (taux 2009 non modifiés).

En 2009

Taxes	Commune + Intercommunalité	Contribuable 2009
TH	15.40 % + 2.83 %	18.23 %
TFPB	28.85 % + 2.61 %	30.46 %
TFNB	72.44 % + 6.55 %	78.99 %

\*En 2010 sur la feuille d'impôt du contribuable dugnysien, suite à la baisse des taux de la ville

Taxes	Commune	Intercommunalité	Contribuable 2010
TH	18.23 % - 0.50 %	Il n'y en a plus	17,73 %
TFPB	30.46 % - 1.80 %	Il n'y en a plus	28,66 %
TFNB	78,99 %	Il n'y en a plus	78,99 %

## Un quart des communes augmentent leurs impôts et DUGNY LES BAISSENT

COMMUNES	TAXE D'HABITATION		FONCIER BATI	
	TAUX 2010	EVOL.10/09	TAUX 2010	EVOL.10/09
AUBERVILLIERS	15,41%	=	27,44%	=
AULNAY-SOUS-BOIS	16,12%	=	14,40%	=
BAGNOLET	15,88%	=	21,79%	=
LE BLANC-MESNIL	16,09%	=	22,33%	=
BOBIGNY	17,75%	=	25,83%	=
BONDY	20,19%	=	22,80%	=
LE BOURGET	12,78%	=	11,26%	=
CLICHY-SOUS-BOIS	20,50%	=	17,83%	=
COUBRON	17,57%	=	12,40%	=
LA COURNEUVE	9,33%	=	22,39%	=
DRANCY	9,61%	=	18,23%	=
<b>DUGNY*</b>	<b>17,73%</b>	<b>-0,50%</b>	<b>28,66%</b>	<b>-1,80%</b>
EPINAY-SUR-SEINE	16,71%	=	24,06%	=
GAGNY	19,52%	=	20,37%	=
GOURNAY-SUR-MARNE	25,40%	+1,36%	20,80%	+1,22%
L'ILE-SAINT-DENIS	13,76%	=	27,44%	=
LES LILAS	17,75%	=	24,12%	=
LIVRY-GARGAN	16,50%	+5,36%	17,12%	+5,36%
MONTFERMEIL	20,10%	=	16,72%	=
MONTREUIL	17,81%	+8%	22,29%	+12,00%
NEUILLY-PLAISANCE	16,17%	=	18,29%	=
NEUILLY-SUR-MARNE	14,75%	=	15,40%	=
NOISY-LE-GRAND	18,72%	+2,80%	16,17%	+2,80%
NOISY-LE-SEC	17,73%	+2,00%	28,64%	+2,00%
PANTIN	12,77%	=	21,74%	=
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	13,46%	=	17,73%	=
PIERREFITTE-SUR-SEINE	17,93%	=	27,68%	=
LE PRE-SAINT-GERVAIS	12,78%	=	26,94%	=
LE RAINCY	18,50%	+4,00%	15,18%	+4,00%
ROMAINVILLE	13,96%	=	24,21%	=
ROSNY-SOUS-BOIS	17,26%	=	19,67%	=
SAINT-DENIS	11,46%	+7,40%	20,59%	+7,40%
SAINT-OUEN	10,87%	=	11,67%	=
SEVRAN	22,23%	=	22,23%	=
STAINS	16,86%	+2,00%	24,77%	+2,00%
TREMBLAY-EN-France	15,83%	+8,00%	22,11%	+8,00%
VAUJOURS	9,12%	=	7,68%	=
VILLEMOMBLE	13,71%	=	15,66%	=
VILLEPINTE	15,22%	=	29,60%	-3,73%
VILLETANEUSE	14,03%	=	26,44%	=



Extraits du Parisien paru le mardi 20 avril 2010

## Le Budget du CCAS

Le budget primitif 2010 du CCAS s'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement à 496 680,69 €.

La subvention communale représente 64 % des crédits de recettes du BP 2010, soit un montant de 317 000 €.

Il correspond à la réalité des besoins constatés au cours de l'exercice précédent et à la conduite d'une gestion rigoureuse en matière d'aide sociale conduite sur la ville. Il répond aux sollicitations des administrés en proposant de nouveau l'organisation d'un séjour tout en maintenant les prestations courantes à un niveau de qualité, notamment les prestations d'aide à domicile, et l'organisation de moments festifs tels que les banquets et la distribution des colis de Noël.



## Une politique volontaire d'aménagement urbain en centre-ville



La Municipalité, lors du conseil municipal du 15 février 2010, a affirmé son souhait de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations de ses administrés en matière d'habitat et de logements, tout en veillant à la préservation d'un cadre de vie de qualité en centre-ville. Elle s'est également engagée à permettre la réalisation d'équipements en direction des personnes âgées et pour l'accueil des loisirs des jeunes.

### Des projets d'équipements pour la population

Dans une démarche de «service public de première nécessité» certaines réalisations ont été décidées par les membres du Conseil municipal, les élus du groupe communiste et républicain n'ayant pas pris part au vote, comme le précise **le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 15 février**. Il s'agit donc de:

- la réalisation uniquement de programmes immobiliers pavillonnaires pour logements qui répondraient à la demande locale et préserveraient le cadre de l'habitat en centre-ville et des zones pavillonnaires.
- la construction d'un ensemble de 32 logements rue Lorenzi (superficie de 1,6 ha).
- la conception d'une nouvelle structure pour jeunes en Centre de loisirs sans hébergement (CLSH), rue Lorenzi, mieux adaptée à la conduite d'activités éducatives, et habilitée pour accueillir de manière régulière et collective, des mineurs à l'occasion des loisirs.
- la construction d'une résidence de services pour personnes âgées, sur la parcelle du «petit bois» dont les logements adaptés se situeront près des lieux de vie du centre-ville (écoles, équipements culturels et sportifs, commerces, parc Georges Valbon...) et des services municipaux.

Certaines de ces réalisations ne pourront être envisagées sans une nécessaire nouvelle révision du Plan local d'urbanisme (PLU) actuel. Bien que modifié le 15 juin 2009 pour partie, avec assouplissement des droits à construire dans certains secteurs de la commune, une nouvelle procédure de modification du PLU devrait être entreprise dans l'objectif de favoriser la préservation de la

qualité de l'habitat en centre-ville et de ses zones pavillonnaires, étant donné que le choix de classification de certains quartiers dans la première version du PLU était guidée par le fait que certaines zones étaient déjà classées ainsi dans le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Pour le projet de construction de la résidence de services pour personnes âgées, la mise à disposition du terrain du «petit bois», situé entre les rues Charles Guénard, Henri Barbusse et Léo Lagrange, d'une superficie constructible d'environ 3 000 m<sup>2</sup>, s'opèrera par bail emphytéotique administratif, dans un

souci de préservation du patrimoine communal.

Considérant les attentes de la population dugnysienne et de certaines familles dans les domaines de la vie courante, et le principe d'un «service public de première nécessité» à rendre, la Municipalité s'est prononcée sur la réalisation de ces projets d'aménagement et de développement durable en centre-ville.

### La Municipalité sensible au besoin de logements des Dugnysiens

L'offre de logements dans le département de Seine-Saint-Denis est limitée et le besoin en matière d'habitat de la population dugnysienne, est manifeste. Tenant compte de ce paramètre, la Municipalité a largement axé sa politique locale sur le développement de son parc immobilier, permettant dans les meilleurs délais à des ménages aux revenus modestes d'avoir un logement adapté à leurs besoins, et de lutter contre le manque de logement sur la ville.

Parallèlement au projet d'aménagement de la zone des «Chapeaux chinois», dont l'ouverture de la nouvelle gare Dugny-La Courneuve à l'horizon 2014, signe de la première concrétisation du projet d'aménagement de cette zone arrêté en 2008, la Municipalité a œuvré au cours des années 2008 et 2009 pour la construction de logements en centre-ville et a permis d'entamer dès janvier 2010 une transformation du cadre architectural et urbain du cœur de ville. En effet, la construction de 118 logements dans un premier temps puis de 28 autres logements a d'ores et déjà débuté et devrait voir l'installation de ses premiers résidents d'ici la fin de l'année 2011.

# Travaux



**Daniel DUMAREIX**  
Adjoint au maire.

Environnement et voirie



**Bernard DESTERNES**  
Adjoint au maire.

Travaux et bâtiments



## Travaux de voirie et le quotidien s'éclaircit !

Comme chaque année durant la période estivale, d'importants travaux de voirie sont entrepris à Dugny. La Municipalité a inscrit une enveloppe de crédits de 1 061 860 € destinée à la réfection et à la rénovation de la voirie et des espaces publics de la ville. Focus sur les travaux de l'été 2010.



### Place Gabriel Péri

Mise en sécurité de la place Gabriel Péri devenue dangereuse pour la circulation des piétons. Il s'agit d'offrir une meilleure desserte piétonne et automobile, et cela passe par le traitement des trottoirs de chaque côté de la place devant les boutiques des commerçants. Ils seront séparés en deux parties grâce à la réalisation d'un nouveau pavage, de couleur noire côté rue, et rouge côté commerçant, c'est pourquoi les entourages d'arbres ont été récemment supprimés côté commerçants. Les travaux consisteront également en une remise à niveau des pavés et de leurs bordures, la réalisation d'un marquage horizontal sur celui existant, au niveau des places de stationnement mais aussi un réhaussement des trottoirs. Un marquage vertical sera également entrepris au niveau des panneaux de signalisation et ceux des noms des rues.

**Coût : 279 000 €**



## Réfection du parvis de la mairie

Pavage du parvis de la mairie et rénovation de son arrosage automatique.

Coût : 53 300 €



## Entretien de la voirie

Réparation des nids de poule, des affaissements, des caniveaux et bordures détériorés mais aussi des enrobés dégradés dans les rues suivantes :  
rue de l'Extension, rue de la Luzernière, rue F. Rabelais, rue S. et J. Lorenzi, rue de la Résistance, rue M. Henniaux, avenue de la 2<sup>ème</sup> D.B., allée A. Beroujon, allée A. R. Gilbert, rond-point de la Pigeonnière, place G. Péri et parking G. Pompidou.

Coût : 156 700 €

## Espaces verts

La Municipalité procède à l'entretien régulier de ses espaces verts. Les pelouses et surfaces engazonnées sont ainsi tondues, et les plantations désherbées, taillées et traitées dans le respect des normes de sécurité. Elle veille également à assurer les plantations et le renouvellement des fleurs et arbustes dans les espaces publics de la ville.

Coût : 118 160 €





Vers de nouveaux logements

# Un nouveau regard sur le centre-ville



23, 25 et 27 rue Guynemer (côté poste)

En raison d'une demande croissante en matière de logements, la Municipalité a encouragé la construction de nouveaux logements en centre-ville. Les chantiers concernant les 118 logements locatifs aidés (rues Guynemer-Guénard) ainsi que les 28 logements locatifs (1% patronal - 23, 25 et 27 rue Guynemer) ont débuté en janvier 2010 avec l'installation des barrières et les démolitions, suivies de l'implantation des grues en avril.

Le chantier devrait être finalisé en septembre 2011.

**1<sup>er</sup> projet de construction :**

**Lieu :** rues Guynemer-Guénard

**Surface :** 4 871m<sup>2</sup>

**Construction :**

118 logements locatifs aidés  
+ 119 parkings en sous-sol  
+ 1 local d'activité (CPAM)

**Types de logements :**

44 F2 / 44 F3 / 22 F4 / 7 F5 / 1 F6

**Livraison finale :**

4<sup>ème</sup> trimestre 2011

**2<sup>ème</sup> projet de construction :**

**Lieu :** 23, 25 et 27 rue Guynemer

**Surface :** 1 042m<sup>2</sup>

**Construction :**

28 logements locatifs (1% patronal) en étage + un grand local commercial au rez-de-chaussée + 33 places de parking en sous-sol (28 pour les logements + 5 pour le local commercial)

**Types de logements :**

1 F1 / 9 F2 / 14 F3 / 4 F4

**Livraison finale :**

3<sup>ème</sup> trimestre 2011



23, 25 et 27 rue Guynemer



Rues Guynemer-Guénard (côté salle Henri Salvador)





# Une place pour le tri sélectif



A l'occasion de la semaine du développement durable qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2010, **la Municipalité de Dugny a répondu favorablement à l'appel du Ministère du Développement Durable** en accueillant vendredi 2 avril 2010, sur la place du marché, une exposition ainsi que des stands d'animations axés sur la sensibilisation aux enjeux du développement durable. En effet, respecter les ressources naturelles est aujourd'hui essentiel afin de ne pas compromettre la vie des générations futures, c'est pourquoi la Municipalité participe à cette action. L'ambassadeur du tri de la ville s'est tenu à la disposition des Dugnysiens afin de les informer de la nécessité d'adopter un comportement responsable face au tri. Cette action de sensibilisation au développement durable s'est organisée en partenariat avec les bailleurs de la ville, Toit et joie, et Efidis avec lesquels la ville organise désormais régulièrement ce type d'opération, tout en se concertant pour mener à bien de nouveaux projets axés sur la protection de l'environnement. Les scolaires de Dugny se sont rendus sur la place du marché pour découvrir cette initiative. Accueillis par M. le Maire ainsi que l'ambassadeur du tri, ils se sont montrés attentifs aux explications livrées quant à la nécessité de protéger notre planète et ont reçu tout comme les autres visiteurs, des sacs de tri ainsi que des guides du tri sélectif.



## Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable consiste à concilier l'économie, l'écologie, et le social. Il a pour vocation de remédier aux dysfonctionnements engendrés par l'industrialisation de masse qui contribue à la pollution de la planète, le développement durable s'affirme comme un mode de développement qui sait répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures.

Face à l'urgence de la crise écologique qui se manifeste mondialement à travers le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles ou encore les catastrophes naturelles et industrielles, il est absolument nécessaire de penser développement durable. En effet, la cause écologique est aujourd'hui résolument ancrée dans la société actuelle. Protéger la

planète est devenu essentiel et cela passe par le comportement éco-citoyen de chacun. Trier, consommer intelligemment, ne pas gaspiller, autant de petits gestes du quotidien qui peuvent aider à la protection de notre environnement.

### 5 gestes quotidiens pour la planète :

- trier ses déchets (pour leur recyclage),
- réduire sa consommation en électricité (penser à éteindre la lumière en quittant une pièce),
- réduire sa consommation en eau (préférer une douche à un bain),
- réduire ses déplacements en voiture (investir dans un vélo),
- utiliser des produits biodégradables (sac en papier plutôt qu'en plastique).

## La cité Thorez à l'heure du tri sélectif



La ville de Dugny et l'office public de l'habitat (OPH) ont lancé, **le jeudi 11 mars en matinée, une action de sensibilisation au tri sélectif au sein de la cité Thorez**. La ville a ainsi livré et mis en place 25 bacs destinés au tri sélectif, par l'intermédiaire de la société Veolia. Les niches accueillant les résidus ont été nettoyées et une campagne d'affichage assurée dans les halls d'immeubles. Cette opération a été coordonnée par M. HAFSI, ambassadeur de tri de la Ville de Dugny.





# Soirée de récompenses

Le traditionnel concours des décorations de Noël a réuni de nombreux participants à Dugny.

Confectionnés avec passion, créativité et fantaisie, des décors éphémères ont fleuri à travers toute la ville.

Lors de la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée **vendredi 16 avril 2010**, à la Mairie, les lauréats ont été récompensés en présence de M. le Maire et de conseillers municipaux qui les ont chaleureusement remerciés pour leur «art».

## Palmarès 2009

Les gagnants ont reçu les lots suivants : 140 € en bon d'achat pour le 1<sup>er</sup> prix, 130 € pour le 2<sup>ème</sup> prix et 120 € pour le 3<sup>ème</sup> prix.

### Catégorie fenêtres :

- 1 - M. NEUSCHWANDER Sébastien
- 2 - M. VINCENT Jean-Paul
- 3 - M<sup>me</sup> MATHEVON Gislaïne
- 4 - M<sup>me</sup> THERY Elisabeth
- 5 - M. ROUGEAUX Claude

### Catégorie pavillons/jardins/terrasses :

- 1 - M. PIDOUX Patrick
- 2 - M. et M<sup>me</sup> GAULON Marie-Claude et Dominique
- 3 - M<sup>me</sup> BILANCETTI Elisabeth
- 4 - M. et M<sup>me</sup> ALBIER Jean
- 5 - M<sup>me</sup> GRAMMATICO

### Catégorie balcons/portes-fenêtres :

- 1- M. et Mme BETHENCOURT Annick et Jean-Claude
- 2- M<sup>me</sup> JOUET Caroline
- 3- M. LEHEUTRE Christian
- 4 - M. VERT Eric
- 5 - M. DANGEARD Laurent

# Dugny, ville fleurie

Au cours de l'automne-hiver, **280 platanes, tilleuls et érables ont été élagués** tandis que le nouveau rond-point Bokanowski a pu bénéficier d'un engazonnement, ainsi que de la création d'un massif agrémenté de rosiers et plantes annuelles et bisannuelles en bordure.

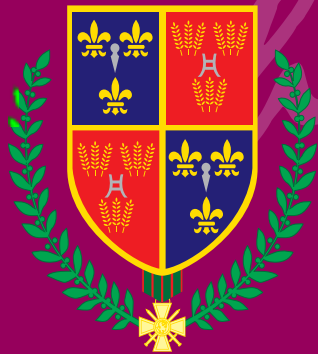
Pour l'arrivée du printemps, 12 000 pensées, myosotis, primevères, tulipes, et autres narcisses sont venus enjoliver la ville depuis le

parterre et le square de la mairie jusqu'au rond-point du 16 Août 1943 et de la Pigeonnière en passant par la stèle du Général De Gaulle, l'Espace Victor Hugo, les cimetières ou encore les écoles et les centres de loisirs.

Dès la fin mai, les fleurs printanières cèdent leur place jusqu'au mois d'octobre aux estivaux bégonias cascades, balisiers, dahlias et fenouils pourpres.







VILLE DE DUGNY  
Seine-Saint-Denis

*danse*  
*conte*

*concert*  
*musique*  
*exposition*

Programmation

culturelle

2<sup>ème</sup> semestre

2010

*lecture*  
*Theatre*



# 2<sup>ème</sup> semestre 2010

Le programme culturel en un seul coup d'œil

## SEPTEMBRE

- EXPOSITION PHILATELIQUE  
Du 10 au 17 septembre
- SEJOUR EN BASSE NORMANDIE  
Samedi 18 et dimanche 19 septembre
- SPECTACLE «LES MAITRES DE SHAOLIN»  
Samedi 25 septembre à 20h

## OCTOBRE

- CONCERT SUMMA SUFFAZ  
Samedi 2 octobre à 20h30
- EXPOSITION «RICHARD CŒUR DE LION»  
Du 8 au 19 octobre 2010
- SPECTACLE INTERACTIF POUR ENFANTS  
«YOUPI LE SOLEIL EST DE RETOUR»  
Samedi 9 octobre à 16h
- VISITE DE LA CRISTALLERIE DE BAYEL  
LE MEMORIAL CHARLES DE GAULLE  
Samedi 23 octobre - Départ à 6h

## NOVEMBRE

- MARCHÉ ARTISANAL  
Dimanche 21 novembre à partir de 9h
- FOIRE AUX JOUETS  
Samedi 27 novembre à partir de 9h
- SPECTACLE «la petite chronique d'Anna  
Magdalena Bach»  
Dimanche 28 novembre à 16h

## DECEMBRE

- SPECTACLE DE NOËL  
«Grand show de Grandes illusions»  
Samedi 11 décembre à 20h
- TRADITIONNEL CONCERT DE NOËL  
DU CONSERVATOIRE  
Vendredi 17 décembre à 20h30
- MARCHÉ DE NOËL ET CATHÉDRALE  
DE REIMS CAVE DE CHAMPAGNE  
FABRIQUE ARTISANALE DE FOIE GRAS  
Samedi 18 décembre - Départ à 8h



**Daniel Dumareix**  
Adjoint au Maire  
délégué à la culture

Conservatoire  Arts et Spectacles

## cinéma à l'affiche 2<sup>ème</sup> semestre 2010

Salle Henri Salvador

### Tarif catégorie A

#### Septembre

- Mercredi 8 septembre à 15h00
- Dimanche 12 septembre à 14h30
- Dimanche 12 septembre à 17h00

#### Octobre

- Dimanche 10 octobre à 14h30
- Dimanche 10 octobre à 17h00
- Mercredi 20 octobre à 15h00

#### Novembre

- Dimanche 7 novembre à 14h30
- Dimanche 7 novembre à 17h00
- Mercredi 17 novembre à 15h00

#### Décembre

- Mercredi 8 déc. à 15h00
- Dimanche 12 déc. à 14h30
- Dimanche 12 déc. à 17h00

Cinéma

### Tarifs 2010

CATEGORIES	DUGNYSIENS		Extérieurs	CATEGORIES	DUGNYSIENS		Extérieurs
	Moins de 18 ans et étudiants	Plus de 18 ans			Moins de 18 ans et étudiants	Plus de 18 ans	
A	2,10 €	4,20 €	8,40 €	H	15,75 €	30,50 €	61,00 €
B	2,50 €	5,00 €	10,00 €	I	19,00 €	38,00 €	76,00 €
C	3,15 €	6,30 €	12,60 €	J	42,00 €	79,00 €	158,00 €
D	5,00 €	10,00 €	20,00 €	L	50,00 €	100,00 €	200,00 €
E	8,00 €	16,00 €	32,00 €	M	4,00 €	4,00 €	4,00 €
F	10,50 €	21,00 €	42,00 €	Carte abonnement cinéma*	15,75 €	36,75 €	Pas d'abonnement
G	12,50 €	25,00 €	50,00 €				

\* Cette carte d'abonnement par catégorie, est non nominative et permet de bénéficier d'un tarif préférentiel. En vente au service Arts et Spectacles.

### Les lieux de représentation à Dugny :

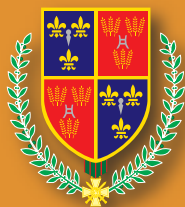
• Médiathèque Anne Frank • Espace Victor Hugo  
1<sup>er</sup> étage rue Ambroise Croizat • 01 49 34 11 54 ou 01 49 34 02 34

• Auditorium du conservatoire • Av. du Général de Gaulle • 01 41 57 20 21

• Salle polyvalente Victor Hugo • Espace Victor Hugo  
Rue Ambroise Croizat • 01 49 34 02 34

• Salle de spectacles Henri Salvador  
Parvis Edith Piaf / 18/20 rue Guynemer • 01 43 11 12 07

Renseignements, réservations et règlements au service Arts et Spectacles  
du mardi au vendredi au 01 43 11 12 07 (8h30/12h00 - 13h30/17h00)



VILLE DE DUGNY  
Seine-Saint-Denis

# FORUM

2 & 3 juin  
2010

# Prévention Education F a m i l l e

Place Edith Piaf  
rue Guynemer  
93440 Dugny





Ce Forum s'inscrit naturellement dans le cadre des différents dispositifs de Politique de la Ville initiés par l'Etat et pour lesquels la Municipalité encourage de nombreuses actions en direction de sa population de jeunes qui aujourd'hui ne parviennent pas à trouver leur place dans notre société, notamment, de ceux des milieux défavorisés, dont certains se sentent exclus sur le plan éducatif, social, culturel et économique. Son attention se porte également en direction de nombreuses familles désœuvrées qui sont dans l'attente d'un accompagnement social et d'une aide éducative. Compte tenu de l'importance de l'éducation familiale dans la socialisation et dans la personnalisation de l'enfant, de l'adolescent, des jeunes, et afin d'encourager leur appartenance totale dans notre société urbaine, au sein de notre ville et dans l'institution française, ce FORUM sera un des temps forts de la collectivité. Il permettra à la Municipalité de préciser les droits et devoirs des parents, ceux des jeunes, pour leur éducation et leur citoyenneté, dans une démarche de facilitation de leur intégration sociale, objet de prévention de la délinquance.

**Le Forum «PRÉVENTION, ÉDUCATION, FAMILLE» a pour objectifs essentiels de :**

1. **Promouvoir les actions de politiques locales initiées sur le territoire de DUGNY** en direction de la population, c'est-à-dire de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des personnes âgées et celles handicapées, dans les domaines de la santé, l'éducation et la réussite éducative, l'insertion professionnelle et sociale, la sécurité publique, la justice et la citoyenneté.
2. **Faciliter l'accès des parents aux ressources locales**, soutenant leur fonction parentale, pour ainsi développer et renforcer l'autorité et la responsabilité parentale qui constituent une composante de la prévention de la délinquance des mineurs. A cet effet, l'installation officielle du Conseil pour les Droits et devoirs de Familles et accompagnement parental (CDDF), créé par le Conseil municipal du 26 mai 2008, est envisagée.
3. **Renforcer la coordination des acteurs locaux, consolider et dynamiser les partenariats** existants. Plus d'une
- vingtaine de partenaires œuvrant en matière d'éducation, de santé, d'action sociale, de loisirs, d'insertion sociale et professionnelle, de citoyenneté, et de prévention de risques ont d'ores et déjà, assuré leur présence sur le Forum.
4. **Développer l'action du tissu associatif local** en créant et/ou en renforçant un lien social plus fort avec les différentes associations qui œuvrent sur la Ville dans les domaines précités et notamment au sein des différents quartiers du territoire communal.
5. **Actualiser et redéfinir les actions actuelles de «Politique de la Ville» et celles de droit commun** conduites en matière d'éducation, de prévention, de sécurité publique et d'aide auprès des familles, et notamment dans le cadre de l'élaboration du prochain Contrat urbain de cohésion sociale pluriannuel 2011-2013 (CUCS) et la détermination de nouvelles politiques locales ou le recadrage de celles existantes.

L'éducation familiale est importante et déterminante dans la socialisation et dans la personnalisation de l'enfant, de l'adolescent, et leur permet une appartenance totale au sein de notre société urbaine, de nos villes et de l'institution française.

Aujourd'hui beaucoup de jeunes ne parviennent pas à trouver leur place, notamment ceux de milieux défavorisés, et se sentent exclus sur le plan éducatif, social, culturel et économique.

Aussi, conscient des droits et devoirs des parents, ceux des jeunes pour leur éducation et leur citoyenneté, et afin de faciliter leur intégration sociale, objet de prévention de la délinquance, je vous incite à participer à cet important évènement local de juin prochain, dont l'intérêt est primordial pour les habitants de Dugny et ma Municipalité.

**André VEYSSIERE**  
Maire de Dugny




**Lieux de représentations**

Forum : 18/20 rue Guynemer - 93440 Dugny

- Place Edith Piaf
- Salle Victor Hugo - Médiathèque
- Stade Alain Mimoun
- Salle Henri Salvador
- Petit bois

## MERCREDI 2 JUIN 2010

### PARENTALITE • EDUCATION • LOISIRS

- 10h00** ● **INAUGURATION DU FORUM**  
- Accueil des personnalités  
- «Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles»  
installation : débats et échanges  
- Animation musicale de djembé et danse africaine
- 12h00** ● **VISITE DES STANDS** (Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse - Santé - Croix rouge - Aide auprès des seniors - Actions en direction de la petite enfance - Prévention et sécurité routière - Protection de l'environnement...)
- 12h00** ● **ENTRAINEMENT DU CLUB DE FOOTBALL RED STAR FC 93**  
à 14h00 Avec l'entraîneur M. Alain MBOMA
- 13h00** ● **ANIMATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS**  
à 18h00 Judo, karaté, taekwondo, multisports, suivi de témoignages et interview d'athlètes, animation avec jeux géants...
- 14h00** ● **EXPRESSIONS MUSICALES ET ARTISTIQUES**  
à 18h00 Classes du conservatoire (Flûte traversière, Danse classique, Fauvettes...)
- **RENCONTRES autour de «l'égalité Homme-Femme»** (SLAM avec DIALEM suivi d'un débat avec Emmanuelle PIET, *responsable planification familiale du CG*)
- 15h00** ● **ATELIERS DE LECTURE POUR ENFANTS**, Contes turcs et lecture intergénérationnelle
- 16h00** ● **PROJECTION DU FILM «Garçon manqué»** de David Delrieux  
Présentation envisagée par le réalisateur et l'acteur Ryan Azzoug, jeune dugnyzien.
- 19h00** ● **SPECTACLE**

# FORUM

2 & 3 juin  
2010

de 10h00  
à 18h00

## JEUDI 3 JUIN 2010

### PREVENTION ET CITOYENNETE • FORUM METIERS

- 10h00** ● **RECONSTITUTION DE PROCES**, collègue J.B. Clément et association APCEJ (1<sup>ère</sup> séance)
- 10h00** ● **CROSS DES ECOLES** et remise des récompenses (toute la journée)  
à 16h00
- 10h00** ● **Forum «Métiers et insertion professionnelle»**  
à 18h00  
- Stands d'informations DDJS, CIDJ, Mission locale intercommunale, Pôle emploi, ...  
- Stands d'information sur les métiers  
- Ateliers d'offres d'emploi (Armées de l'air et de terre - Marine Nationale - Gendarmerie RATP - Police Nationale - Pompiers et entreprises du secteur privé)  
- Aide à la création d'entreprise (ateliers et tables rondes)  
- Débats et témoignages de jeunes diplômés, de réussites professionnelles.
- 11h30** ● **POSE DE LA PREMIERE PIERRE**, logements SODEARIF, rue Guynemer
- 14h00** ● **PROJECTION D'UN FILM** de la sécurité routière pour les seniors
- 15h00** ● **RECONSTITUTION DE PROCES** (2<sup>ème</sup> séance)
- 17h30** ● **CLOTURE DU FORUM**, discours de M. le Maire, interventions des participants et remise des médailles aux bacheliers 2009

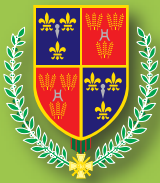
### PENDANT LE FORUM

#### Projection de documentaires, stands d'informations et d'animations suivis de débats

- **EXPOSITIONS/ DEBATS :** ● Exposition «Femmes plurielles, vies singulières» animée par M<sup>me</sup> Le Clerc (délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité du 93)  
● Exposition sur l'égalité Homme-Femme (collège J.B. Clément et lycée Rabelais)
- **STANDS / ANIMATIONS :**  
● **Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse** ● **Santé** (Allaitement maternel - Planification familiale - Atelier dégustation - Prévention bucco-dentaire...) ● **Croix Rouge** (gestes de premiers secours) ● **Aides auprès des seniors** ● **Actions en direction de la petite enfance** ● **Prévention et sécurité routière** (simulateurs de roues, temps de freinage, portable au volant, lunettes d'alcoolémie...) ● **Protection de l'environnement** (expositions, tri sélectif...)

Programme  
prévisionnel





VILLE DE DUGNY  
Seine-Saint-Denis

1, rue de la Résistance • 93440 Dugny  
01 49 92 66 66 • [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)  
Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget



## Déjà partenaires





## SEPTEMBRE

**Du 10 au 17 septembre**

**Exposition philatellique**

Salle polyvalente Victor Hugo

**Entrée libre**



Les collectionneurs sont invités à partager leur passion avec les exposants qui proposent des collections originales de timbres qui sont souvent le reflet de l'héritage culturel d'un pays.

Cette exposition retracera l'histoire des transports. Son but est de faire une rétrospective autour des transports qui ont marqué le siècle dernier.

**Samedi 18 et  
Dimanche 19 septembre**

**Clécy - Falaise - Lisieux**

Départ à 5h30

devant la salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie L**

### **CLÉCY :**

visite guidée du musée du chemin de fer miniature et du four à chaux.

### **FALAISE :**

visite du musée des automates et du château de Guillaume le Conquérant.

### **LISIEUX :**

visite guidée d'une fromagerie, d'une distillerie et d'un haras. Cette prestation comprend le transport, l'hôtel, la pension complète.



**Samedi 25 septembre à 20h**  
**Spectacle «LES MAITRES DE SHAOLIN»**

Salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie C**



Connaissez-vous un homme capable de transpercer une vitre avec une simple aiguille ? Ou de tenir en équilibre, le ventre posé sur la pointe d'une épée ?

Les 15 Maîtres qui composent cette troupe internationale ont atteint les plus hauts grades dans la hiérarchie du WUSHU-KUNGFU des moines de SHAOLIN.

A travers des chorégraphies riches en couleurs et en émotions, ils dévoilent au public les multiples aspects de l'art martial chinois issu de Shaolin, à travers des démonstrations de combat à mains nues et de maniement d'armes ; chaque tableau racontant l'une des étapes que doit respecter le jeune moine pour développer la suprématie de l'esprit sur le corps et atteindre la plénitude de son Maître.



## OCTOBRE

**Samedi 2 octobre à 20h30**

**CONCERT SUMMA SUFFAZ**

Salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie A**

L'Afro Latin Vintage Orchestra est formé de 12 musiciens inspirés par l'Afro beat, les sons des Caraïbes, le vieux funk latin et le hip hop oldschool. Venez découvrir leur étonnante et novatrice musique, entièrement dédiée au groove !



**Du 8 au 19 octobre**

**Exposition «Richard coeur de Lion»**

Salle polyvalente Victor Hugo

**Entrée libre**



L'année 1999 a marqué le 8<sup>ème</sup> centenaire du décès de Richard 1<sup>er</sup> d'Angleterre, plus connu sous le nom de Richard Cœur de Lion, mort durant le siège du château de Châlus (Haute Vienne) le 6 avril 1199. Considéré comme un héros en son temps, il est souvent décrit comme tel dans la littérature. Découvrez son histoire...

**Samedi 9 octobre à 16h**

**Spectacle pour enfants**

**«Youpi le soleil est de retour»**

Salle polyvalente Victor Hugo

**Tarif  
catégorie A**



Préparez vos bagages, un nouveau tour du monde vous attend. Dans ce spectacle énergique et authentique, accompagné par deux musiciens, Bruno interprète son répertoire idéal tout en racontant entre deux chansons, les bêtises de son enfance.

**Samedi 23 octobre 2010**

**Visite de la Cristallerie de Bayel (en Champagne)  
Le Mémorial Charles de Gaulle (en Lorraine)**

Départ à 5h30

devant la salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie I**

**LA CRISTALLERIE :** découverte de la fabrication du verre, sa composition, du travail des souffleurs, etc.

**LE MÉMORIAL CHARLES DE GAULLE :** Le musée présente le Général dans son rôle d'écrivain, de chef de la France Libre, de père de famille, d'homme politique tout en développant l'héritage qu'il a laissé. Au-delà d'une présentation traditionnelle de l'Homme de l'Appel du 18 juin ou du 1<sup>er</sup> Président de la V<sup>ème</sup> République, le Mémorial constitue un rendez-vous avec l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle, une rencontre avec Charles de Gaulle dans son intimité.

**Ces prestations comprennent :**

**le transport, les visites et le déjeuner.**



## NOVEMBRE

**Dimanche 21 novembre à partir de 9h**

**Marché artisanal**

Salle Henri Salvador

**Entrée libre**



La ville organise son traditionnel marché artisanal dédié à la promotion des métiers de l'artisanat.

Réelle plate-forme de connaissances et de savoir-faire de ces métiers, le marché mêle à la fois création et passion.

**Exposants : catégorie M**

**Samedi 27 novembre à partir de 9h**

**FOIRE AUX JOUETS**

Salle Henri Salvador

**Entrée libre**



Les enfants dugnysiens âgés de 3 à 13 ans sont invités à vendre leurs jouets «dépassés» juste avant Noël lors de la traditionnelle foire aux jouets qui leur permet de se créer un petit pécule et ainsi acheter le jouet de leurs rêves.

**Exposants : catégorie M**

**Dimanche 28 novembre à 16h**

**Spectacle «la petite chronique d'Anna Magdalena Bach»**

Auditorium du conservatoire

**Entrée libre**

La Compagnie du Passage présente un spectacle «la petite chronique d'Anna Magdalena Bach» qui est une reconstitution romancée de la vie familiale et musicale de Jean-Sébastien Bach. Cette adaptation est interprétée par quatre comédiennes et une pianiste.

## DECEMBRE

**Samedi 11 décembre à 20h**

**Spectacle de Noël**

**«Grand show de Grandes illusions»**

Salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie D**



Au cours de son show où se mêlent grandes illusions et mentalisme, Phill Keller, vous fera vivre une expérience inoubliable qui restera gravée à jamais dans les mémoires. Un show vivant et participatif au cours duquel, Phil Keller fera apparaître sur scène.... une voiture !

**Vendredi 17 décembre à 20h30**

**Concert de Noël**

Salle Henri Salvador

**Entrée libre**

Le traditionnel concert de Noël du Conservatoire aura lieu le vendredi 17 décembre à 20h30 à la salle Henri Salvador.

Les élèves entourés de leurs professeurs proposeront un spectacle qui enchantera petits et grands.

**Samedi 18 décembre • Départ à 8h**

**Marché de Noël et cathédrale de Reims**

**Cave de champagne et fabrique artisanale de foie gras**

Départ devant la salle Henri Salvador

**Tarif  
catégorie H**



Dans la matinée, visite d'une fabrique artisanale de foie gras et dégustation. Après le déjeuner, visite de caves (vous apprendrez à connaître et à déguster le Champagne mais aussi à comprendre son élaboration, du pressoir au produit fini) puis visite libre sur le marché de Noël de Reims, de sa cathédrale et de ses illuminations.

## MAI

• **Mercredi 12 mai à 15h**  
**Spectacle «La chaussette verte de Lisette»**

Médiathèque Anne Frank

• **Samedi 15 et dimanche 16 mai**  
**Week-end au PUY DU FOU**

Départ à 5h30

devant la salle Henri Salvador

• **Samedi 22 mai à partir de 9h**  
**Marché artisanal**

Salle Henri Salvador

• **Samedi 29 mai à 15h**  
**Spectacle fête des mères**  
**«Notre Dame de Paris»**

Salle Henri Salvador

## JUIN

• **Mercredi 2 et Jeudi 3 juin**  
**Forum «Prévention, Education, Famille» de 10h à 18h**

Parvis Edith Piaf (voir programme ci-joint)

• **Samedi 5 Juin • Départ à 8h**  
**Visite de Montmartre**

devant la salle Henri Salvador

• **Samedi 12 juin à 20h30**  
**«La Sonate dans tous ses états»**

Auditorium du conservatoire

## JUILLET

• **Samedi 10 juillet • Départ à 11h**  
**Parcours Accrobranche (Essonne)**

AU PARC AVENTURE FLOREVAL

• **Mardi 13 juillet à 23h**  
**FEU D'ARTIFICE**

Au parc départemental l'aire des vents

**cinéma à l'affiche**

**MAI • JUIN 2010**

Salle Henri Salvador

**Mai**

- Mercredi 5 mai à 15h00
- Dimanche 9 mai à 14h30
- Dimanche 9 mai à 17h00

**Juin**

- Mercredi 23 juin à 15h00
- Dimanche 27 juin à 14h30
- Dimanche 27 juin à 17h00

**Tarif  
catégorie A**

*Cinéma*

Agenda  
Mai • Juin • Juillet



# DROITS DES FEMMES

## Une semaine pour l'égalité, la parité et la mixité



**Françoise VILLENEUVE**  
Adjointe au maire

Affaires sociales et santé

Reçoit tous les mardis  
sur rendez-vous  
au 01 49 92 66 64

Le lundi 8 mars 2010, devant un auditoire constitué d'élus municipaux, de la députée de notre circonscription, de la correspondante locale de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes et de membres des équipes municipales de santé, le Maire de Dugny, M. André VEYSSIERE a prononcé un discours, affirmant ainsi son attachement à la lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes.

Ce discours inaugural lançait une semaine d'actions de sensibilisation à ces problématiques, à destination des Dugnysiens, jeunes collégiens et lycéens.

Forts du préambule à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé adopté par la Conférence Internationale sur la Santé (New York, 19-22 juin 1946 signée le 22 juillet) qui affirme que :

**«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.»**

Les services de santé de la Ville de Dugny, à travers l'atelier santé ville coordonné par Aurélie PRUDHOMME et l'équipe du Centre Municipal de Santé (CMS), se sont emparés de cette cause pour en décliner les divers aspects à travers une exposition et des projections vidéos destinées à alimenter le débat.

Durant trois jours, des classes du collège Jean-Baptiste CLEMENT et du lycée RABELAIS se sont succédées à l'espace Victor HUGO, se mêlant parfois à d'autres visiteurs dugnysiens. Lors de ces séances riches et animées, les élèves, sensibilisés en amont par leurs professeurs, ont montré le plus souvent

un vif intérêt pour ces questions jusqu'à regretter la courte durée des rencontres qui ne permettait pas d'aller jusqu'au bout des questionnements de chacun et d'aborder toutes les thématiques inhérentes au sujet.

Bien heureusement, les questions seront reprises dans les établissements scolaires où se rendent régulièrement le Dr ROZEN et M<sup>me</sup> DENDOUNE (conseillère conjugale et familiale du CMS), afin que les préoccupations ne restent pas sans réponse.

**De plus, lors du Forum «Prévention, Education et Famille» prévu les 2 et 3 juin 2010**, avec la collaboration renouvelée de M<sup>me</sup> DUCROCQ (correspondante locale de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes), de nouvelles actions seront menées, cette fois en direction d'un public encore plus large.

En effet, comme M. le Maire l'a affirmé dans ses propos introductifs, la question de l'égalité, de la parité et de la mixité, celle des violences sexistes et conjugales, sont des préoccupations qui ne resteront pas sans réponse à Dugny.

D'ores et déjà, des rendez-vous sont pris pour mettre en place un groupe de travail pluridisciplinaire qui prendra en charge ces questions. Ainsi, le secteur associatif et les services municipaux, sous l'égide des services de santé, se rencontreront désormais de manière régulière afin de prolonger le travail amorcé, à travers de nouvelles actions ainsi qu'un réseau de partenaires locaux.



## Petite enfance

# Qu'est-ce que le multi-accueil ?

Lieu d'éveil et de socialisation, le multi-accueil de Dugny est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h, et accueille vingt enfants âgés de 6 mois à 4 ans.

Quinze places sont réservées à l'accueil régulier (à la semaine ou à temps partiel), offrant un mode de garde pour les parents exerçant une activité professionnelle. Les cinq autres places sont utilisées pour l'accueil occasionnel (à la demi-journée 8h/11h ou 14h30/17h30), permettant un accueil ludique aux jeunes enfants de la commune.

L'équipe pédagogique: une infirmière, une éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et une psychologue.

### Les activités :

Le jeu est un moyen de développer et de découvrir les interactions sociales avec les autres et avec soi-même. Impliquant les notions de plaisir et d'éveil des sens, le jeu est essentiel pour un enfant.

Le multi-accueil respecte le rythme évolutif de l'enfant et tend à répondre aux besoins individuels de chacun, c'est pourquoi les activités sont proposées, et jamais imposées.

### Exemples de jeux proposés :

Jeux sensori-moteurs, jeux symboliques, activités fines...

### L'attribution des places :

Ces vingt places sont attribuées lors d'une CAMA (Commission d'Admission à un Mode de Accueil) qui se tient trois fois par

an (octobre, décembre et mai).

Les directrices de structures petite enfance se regroupent alors avec la directrice de la PMI, la secrétaire des assistantes maternelles et le médecin de circonscription du département. "La CAMA a pour objectif de procéder à une répartition des places d'accueil la plus équitable possible entre tous les parents sur une même localité en utilisant l'ensemble des équipements existants, municipaux, départementaux ou privés". Rapport du Conseil Général Mai 2000.

Les inscriptions pour les CAMA se font sur rendez-vous auprès de la responsable du multi-accueil (au 01 49 92 10 10) ou auprès de la directrice de la crèche départementale (au 01 48 37 18 22).

**Les pièces à fournir et tarifs sur le site internet de la ville [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)**

## Un après-midi festif !

Le 5 février 2010, les enfants et adultes du multi-accueil ont associé leurs talents afin de fêter la chandeleur. Un après-midi festif durant lequel nous avons chanté au son de la guitare d'Esther :

“ *Quand Lilou met son chapeau gris  
C'est pour aller sous la pluie  
Quand Killian et Wyllan mettent leur chapeau vert  
C'est qu'ils sont en colère  
Quand Aïcha met son chapeau roux  
C'est que ça ne va plus du tout  
Quand Paul met son galurin  
C'est pour aller au jardin  
Quand Laetitia met son chapeau bleu*

*C'est que ça va déjà mieux  
Quand Nolban met son chapeau blanc  
C'est qu'il est très content  
Quand Lucas et Arthur mettent leur p'tit béret  
C'est pour aller au musée  
Quand Kalys met son chapeau rond  
C'est pour aller aux champignons  
Quand Labna met son grand chapeau  
C'est pour aller jouer du piano  
Quand Yannis met sa p'tite casquette  
C'est pour jouer de la trompette  
Quand Nour met son capuchon  
C'est pour jouer du violon*

*Quand la musique est bonne,  
la fête n'est pas monotone !!! ”*



## La PMI de Dugny

La PMI (Protection maternelle et infantile) est un organisme de prévention médicale, sociale, psychologique et d'accompagnement des futurs parents, parents et enfants de leur naissance jusqu'à l'âge de 6 ans. A l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle responsable du centre de PMI de Dugny, Madame Marie-Pierre Cantin, la Municipalité souhaite vous informer sur le fonctionnement et les missions de la PMI de votre ville.

### La PMI et ses missions

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, la PMI de Dugny regroupe notamment une infirmière puéricultrice, trois médecins, une gynécologue, une psychologue, une psychomotricienne, deux auxiliaires de puériculture et une conseillère conjugale. En parallèle de sa mission principale de soutien à la parentalité, la PMI mène des actions d'éducation à la santé et de dépistage. Elle a aussi une mission de planification familiale. La structure organise des consultations médicales et psychologiques, entièrement gratuites.

La puéricultrice effectue également des visites à domicile pour les enfants et leurs parents ou pour le suivi des 53 assistantes maternelles ainsi que 15 assistantes familiales.

### Les visites à domicile

Elles se font principalement à la demande des familles. L'infirmière puéricultrice répond à toutes les interrogations des parents, et apporte des conseils théoriques et pratiques aux familles.

### A quelle occasion se rendre à la PMI

La PMI est une structure de prévention et les raisons de s'y rendre sont multiples :

- Consultations prénatales.
- Après la naissance pour peser son nourrisson et ainsi profiter de conseils de la part de professionnels de la santé et de l'enfance.
- Pour des vaccinations.
- Pour des interrogations quant au comportement de votre enfant. Les consultations sont possibles jusqu'à l'âge de 6 ans.
- Pour un test de grossesse.
- Pour un suivi ou un conseil de contraception.
- Pour un accompagnement vers un IVG.

### La PMI, organisme public

La PMI est un organisme de santé public travaillant en réseau avec les autres professionnels de l'enfance et de la santé (hôpitaux, clinique, service social, pédiatres, enseignants...).

La structure œuvre également pour la protection de l'enfance. Le travail en réseau ainsi que la cellule de recueil des informations préoccupantes peuvent mener parfois à une évaluation de la situation familiale, et si nécessaire à un accompagnement. Dans ces cas-là, la prise en charge de l'enfant peut se faire jusqu'à la majorité.

**Structure ouverte à tous, entièrement gratuite. Plus de renseignements au 01 48 37 13 94 ou sur le site internet de la ville [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)**





## Espace municipal des Seniors Les joies de la création

**Chaque matin, l'espace seniors de la ville propose de multiples activités.**

Ainsi, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 les adhérents ont pu poursuivre leur fresque en mosaïque inspirée par le cinéma. Un travail en commun très apprécié par les participants et qui devrait aboutir dans l'avenir à d'autres productions d'œuvres communes. L'atelier informatique propose quant à lui, chaque mercredi matin, de découvrir Internet, le traitement de texte ou encore le travail sur photo numérique. Les œuvres réalisées en atelier peinture sont régulièrement exposées à l'espace seniors. En début d'année, les

adhérents ont pu assister à de nouveaux ateliers : la décoration sur verre, bois et tissus qui utilise différentes techniques de collage.

Dès le 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 les seniors pourront s'adonner aux joies de la création de lampes en polyphane (technique de découpage de plastique souple et malléable) et de la peinture sur soie.

**Les inscriptions aux divers ateliers se font tous les matins, de 9h à 12h à l'espace seniors.**

## A noter ...

### BANQUET DES SENIORS

Le banquet de printemps organisé par la Municipalité se déroulera **le 12 juin 2010**. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble le printemps autour d'un repas festif, le temps d'un moment convivial.

# CANICULE : les précautions à prendre

A la sortie d'un hiver rigoureux et en ces jours printaniers, nombreux sont ceux qui espèrent un «bel été». Si été rime souvent avec chaleur, mieux vaut qu'elle ne soit pas extrême non plus. Or, le dérèglement climatique de la planète n'ayant jamais été aussi prononcé, nous ne sommes pas à l'abri d'une canicule. Clairement dangereuse aux âges extrêmes de la vie, n'oublions pas qu'elle peut s'avérer nocive pour tout un chacun.

Les personnes âgées sont plus fragiles que l'ensemble de la population, c'est pourquoi ce sont les premières personnes à devoir appliquer les quelques conseils suivants. Ce sont elles qui sans hésiter, devront faire appel à leur famille ou aux services municipaux (services sociaux et services de santé en particulier).

#### Quelques conseils utiles :

- Séjourner 2 à 3 heures par jour dans des endroits frais ou climatisés (cinémas, supermarchés...)
- Prendre des douches, des bains, s'humidifier avec des brumisateurs.
- Boire même si l'on n'a pas soif, à intervalle régulier (2 à 3 litres d'eau au moins).
- Se découvrir le plus possible à l'intérieur.
- Ne pas sortir, sauf impératif absolu, aux heures les plus chaudes.

Les parents doivent rester vigilants car la canicule favorise les épisodes de pollution. L'apparition de toux, d'un nez qui persiste à couler ou à rester bouché, d'une difficulté respiratoire, de picotements de la gorge ou des yeux doivent alarmer quant à la possibilité d'une allergie chez certains enfants. Les parents d'enfants asthmatiques ne doivent pas hésiter à prévenir les responsables des structures accueillant leur enfant (école, club sportif, centre aéré, centre de loisirs, colonie de vacances), ces enfants étant plus exposés aux problèmes respiratoires en cas de fortes chaleurs.

## Action santé



**Dr LOYER**  
Directeur du C.M.S.

La chaleur est dangereuse particulièrement pour les nourrissons et les enfants.

Le trop fameux et trop banalisé «coup de chaleur» expose au risque de déshydratation rapide. Les parents doivent faire boire régulièrement des boissons fraîches à leur enfant, même s'il ne manifeste pas sa soif. En cas de sortie, ne pas oublier de leur mettre un chapeau, les sorties étant à éviter aux heures chaudes, surtout pour les moins d'un an. A l'intérieur, les bébés doivent rester en couche, y compris durant leur sommeil, et les pièces et volets doivent rester fermés durant la journée. En voiture, il faut emporter assez d'eau et ne jamais laisser les enfants seuls dans une voiture, même pour une courte durée.

Enfin, rappelons qu'un jeune enfant ne doit jamais prendre de coup de soleil.

La commune de Dugny veille à informer les personnes à risque sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs et à intervenir auprès d'elles en cas d'alerte de canicule de niveau 2 ou 3.

**Un numéro national d'information est mis à disposition**

**Canicule info service : 08 00 06 66 66**

**Plus de renseignements auprès du CCAS**

1, rue de la résistance - 93 440 Dugny - Tél. : 01 49 92 66 66

## Affaires scolaires



**Marie-Thérèse BONAL**  
Adjointe au maire

Enseignement et politique  
de la ville



## La prévention routière dans les écoles primaires de Dugny

Du 29 mars au 15 avril 2010, les élèves des classes de niveau CM1 et CM2 des quatre écoles élémentaires de Dugny, à savoir : Colonel Fabien, Jean Jaurès, Paul Langevin et Henri Wallon, ont bénéficié d'interventions dédiées à la prévention routière.

La ville a mis à la disposition des policiers chargés de cette action, une salle de classe et une partie de la cour de l'école élémentaire Jean Jaurès. Deux épreuves ont été organisées, l'une théorique avec diaporama suivie d'un test de connaissances, et l'autre pratique à vélo sur piste. L'aptitude de chaque écolier à maîtriser sa conduite dans diverses circonstances a ainsi été vérifiée.

**La finale s'est déroulée le 15 avril 2010 au sein de l'école élémentaire Jean Jaurès.** Lors de cette finale, **8 élèves, soit 1 CM1 et 1 CM2 par établissement**, se sont confrontés à une série de tests visant à vérifier et à approfondir leurs connaissances des règles et des usages qui régissent le comportement des piétons et des automobilistes lors de leurs déplacements.

Les participants ont été récompensés par M. le Maire en présence des représentants du Comité départemental de la Prévention routière lors d'une cérémonie.



## L'histoire de Dugny racontée aux enfants par M. le Maire



Les élèves de niveau CE2 de l'école Paul Langevin ont rencontré **jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010**, M. le Maire, André Veyssière ainsi que madame Bonal, adjointe aux affaires scolaires de la ville. L'occasion pour eux d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement d'une commune. Les enfants ont ainsi questionné le Maire sur divers sujets relatifs à sa fonction, à ses projets pour la ville ou encore à l'histoire de Dugny. Loin de se douter que la quasi totalité de la ville avait été détruite lors de la seconde Guerre Mondiale, ils ont ainsi appris du savoir de M. le Maire, une multitude de détails historiques et géographiques sur leur ville. Un moment d'échange instructif pour les enfants, très reconnaissants d'avoir été si chaleureusement reçus par M. le Maire.







## Vendredi 5 février à la salle Henri Salvador L'Art psychédélique

à l'école élémentaire Jean Jaurès

A notre manière, nous avons essayé de montrer quelques aspects de cet art : nous avons joué avec les mots, le rythme, les spirales, les contrastes et le blanc. Chaque tableau est l'aboutissement de la créativité et de l'imagination des enfants.



Samedi 13 février

## Tous en chœur !

à l'école maternelle Jean Jaurès

L'école maternelle Jean Jaurès a organisé un spectacle des élèves. C'est avec bonheur que les parents sont venus écouter les enfants de petite, moyenne et grande section, s'adonner aux joies de la chorale. Accompagnés au piano, c'est en chœur qu'ils ont donné de la voix sur le chant du hibou et du coucou. Un moment de pur plaisir.



## Le collégien de Dugny vedette sur France 3



**Ryan, 12 ans, tient le rôle principal du téléfilm «Garçon manqué», tourné durant l'été 2008. Il jouera bientôt aux côtés de Ramzy dans une comédie**

Ce soir, à Dugny, Ryan allumera la télé, avec sa maman, pour regarder une «fiction familiale» sur France 3. Comme bien d'autres collégiens de 12 ans, autorisés à regarder un film avant d'aller se coucher. A cette petite différence près : Ryan sera aussi... à l'écran, puisqu'il tient le rôle principal du téléfilm «Garçon manqué», réalisé par David Delrieux.

Une sorte de fable moderne, avec les comédiens Smaïn et Biyouna, dans laquelle un enfant élevé comme un garçon par sa mère découvre un beau jour être en réalité... une fille. Pour interpréter ce personnage, la production a misé sur ce garçon au visage fin, mangé par d'immenses yeux bruns. **«On a longtemps hésité sur le choix du rôle principal, on a fait beaucoup d'essais, confie Fanny Rondeau, conseillère de programme chez France Télévisions. Et la performance de Ryan nous a convaincus. Il porte tout le film sur ses épaules.»** «C'est un rôle complexe pour un petit garçon, et je suis très fière de la manière dont il l'interprète», confie sa maman Stéphanie.

### Souvenirs de tournage

Le tournage a eu lieu durant l'été 2008. Un bon souvenir pour Ryan, qui attend maintenant d'en voir le résultat : **«J'étais arrivé en retard lors de l'avant-première, explique le jeune garçon. Ça fait bizarre de passer à la télé. J'aurais préféré que tout le monde ne soit pas au courant, mais les gens de ma classe ont tous vu le programme télé.»** Tant pis, Ryan affronte de bonne grâce les questions et les remarques de ses camarades. En rêvant déjà aux prochains tournages.

Car, depuis son tout premier rôle dans le film «Big City», le comédien en herbe est très sollicité. **Il tournera bientôt aux côtés de l'humoriste Ramzy, dans une comédie.** Puis dans un film consacré à l'affaire Omar Raddad. **«J'ai oublié la sensation qu'on a quand on est devant la caméra... mais je sais que j'aime ça !»** avoue-t-il. Entre deux castings, le pré-ado fréquente le collège et le conservatoire de Dugny. Il prend des cours de guitare, en souvenir de son grand-père, artiste des années 1970 qui joua avec Miles Davis. Passionné de dinosaures, Ryan caresse l'espoir de devenir paléontologue... et comédien. Pour de bon.

GWENAEL BOURDON

Extrait du Parisien du 13 avril 2010

## Vive la montagne !

Classes de neige 2010

Les deux **classes de niveau CM2 de l'école Paul Langevin** ont profité des joies de la montagne lors d'un séjour qui s'est déroulé **du 8 mars au 21 mars 2010**. Enfants et enseignants ont pris leurs quartiers dans un chalet situé dans la commune de la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie). Dès leur arrivée, les élèves des deux classes se sont joyeusement répartis dans les chambres.

Soleil ardent et vent fouettant doucement le visage, les apprentis skieurs se sont adonnés avec engouement aux joies de la glisse. Des journées bien remplies au rythme des séances de ski certes, mais aussi des visites.



## Sports et loisirs



Joseph ELLUL  
Adjoint au maire

Enfance/Jeunesse/Sports

# Nouvelle vague d'activités jeunesse



## Centre de loisirs jeunes pour les 13-17 ans

Accueil au Gymnase Jean Jaurès

Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### Tarifs 2009-2010 :

Adhésion annuelle : 11,70 €

Carte de 5 sorties : 10,00 €

Carte de 10 sorties : 20,00 €

(Exemples de sorties : bowling, cinéma, laser quest, musée, base de loisirs...)

Sorties exceptionnelles : 10,00 €

(Asterix, cabaret, karting...)

Inscriptions auprès de la direction des loisirs et des sports au **01 43 11 32 60**

### Evolution de la fréquentation du centre de loisirs jeunes

- Décembre 2009 : 130 jeunes
- Février 2009 : 356 jeunes
- Février 2010 : 377 jeunes

C'est dans le cadre d'une réflexion globale de la politique jeunesse que les activités du centre de loisirs jeunes ont été conduites durant les dernières vacances scolaires d'hiver. **En contribuant à l'intégration par l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté, les actions menées en direction des jeunes permettent de les aider à se responsabiliser, à développer leur autonomie et à les situer dans leur environnement en favorisant les échanges.**

C'est dans cet esprit que les activités proposées durant les petites vacances scolaires combinent à la fois les loisirs, le sport et la culture au sens large. Outre les sorties traditionnelles particulièrement appréciées par les jeunes, une sortie culturelle ainsi qu'une veillée thématique hebdomadaire sont conduites.

Concrètement, si l'on retrouve les sorties les plus prisées par les jeunes à l'image du cinéma ou du bowling, ces derniers sont également initiés au plaisir du cabaret (Jamel Comedy Club), de la

musique grâce à l'initiation au chant et à la guitare par certains animateurs et aux veillées conviviales...

Des activités sportives sont régulièrement menées, et la proximité de Paris permettra la mise en place d'autres sorties culturelles attrayantes dans l'avenir.

Ces actions nouvelles sont cependant difficiles à mener, les jeunes dugnysiens préférant les loisirs habituels auxquels ils sont familiarisés et qu'ils affectionnent.

Le service jeunesse propose des concepts nouveaux en menant des actions alliant à la fois le loisir et l'apprentissage de connaissances.

**Afin de susciter la curiosité des jeunes, une plaquette d'informations riche en contenu sera à nouveau distribuée dans le collège et les quartiers. Cette orientation sera reconduite et développée lors des prochaines vacances d'été, de nombreux jeunes étant attendus.**

## La coupe du monde des quartiers



La Municipalité organisera **du lundi 28 juin au vendredi 9 juillet 2010** un événement très attendu par les jeunes dugnysiens, «**la coupe du monde des quartiers**» dont la grande finale se déroulera au complexe sportif Alain Mimoun. Les rencontres footballistiques se tiendront successivement sur les terrains de proximité, à raison d'un jour par semaine, de 16h à 20h, au sein des quartiers Thorez, Langevin, Allende et Saint-Exupéry. Les jeunes

âgés de 11 à 17 ans pourront exprimer tout leur talent, à condition pour eux de composer **une équipe de 5 joueurs dont 1 gardien et 1 remplaçant.**

Une manière pour la ville de Dugny de participer à l'événement international qu'est la coupe du monde de football, qui se déroulera en Afrique du Sud au mois de juin 2010 !



# En direct...

## Pascale BOUDERLIQUE, directrice du centre de loisirs maternels Marcel Cachin



### Présentez-vous en quelques mots...

Pascale Boudérique, j'exerce à Dugny depuis 20 ans.

Grâce à l'obtention de mon BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) j'ai débuté au sein du centre de loisirs primaire de la ville en tant

qu'animatrice puis j'ai effectué des remplacements en centres de loisirs maternels. Aujourd'hui titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) j'occupe un poste d'adjointe d'animation. Après avoir occupé le poste de directrice au sein de la structure Joliot-Curie, je l'exerce depuis 5 ans à Marcel Cachin. Ma fonction se divise en deux axes principaux : encadrer l'équipe d'animation et veiller au bon déroulement des activités pour les enfants dans le respect du projet pédagogique du centre.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

La diversité, l'entrevue constante de nouveaux challenges. J'ai le sentiment que les centres de loisirs sont de plus en plus reconnus pour leur efficacité dans le

développement personnel de l'enfant. J'aime par-dessus tout le contact avec les enfants, un public 100% authentique et très motivant.

### Quel est le quotidien au sein du centre ?

Nous organisons l'accueil des enfants âgés de 3 à 6 ans, séparés en groupes selon leurs âges, leurs rythmes et leurs capacités afin de permettre le développement optimal de chacun. Le quotidien se divise entre le temps périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires. **La structure a pour particularité d'accueillir les enfants du Pont-Yblon le mercredi.**

### Quels sont les principaux objectifs du projet pédagogique de la ville ?

Trois axes principaux permettent l'épanouissement de l'enfant :

- Le relationnel avec les parents grâce à la diffusion de petits journaux et d'infos photos ainsi que l'organisation de deux spectacles par an, un en cours d'année et un en été.
- Les activités : organisées en harmonie avec le rythme de chacun et intègrent des valeurs telles que l'apprentissage et la compréhension des règles.
- Le développement de l'autonomie chez l'enfant : qui apprend à bien se tenir à table et à se rhabiller après la sieste.

### Quelles sont les activités et sorties proposées ?

Lors des vacances scolaires, nous déclinons diverses activités à travers un thème. Mises à part les activités manuelles telles que la peinture, la pâte fimo, le windows color, nous organisons des jeux, de l'initiation aux activités physiques (roller, tennis).

En partenariat avec le conservatoire municipal de musique, danse et théâtre, 6 enfants suivent chaque mercredi, un atelier danse africaine et djembé. L'activité piscine (Garges-lès-Gonesse) remporte aussi un vif succès tout comme les sorties organisées une fois par semaine en période de vacances scolaires.

### Quelle est la fréquentation au sein de votre structure ?

Grâce aux activités et sorties de plus en plus attrayantes, la fréquentation a perceptiblement augmenté. Les parents sont également de plus en plus sensibles aux activités de loisirs, d'autant qu'ils reconnaissent allégrement les efforts déployés par la Municipalité, qui alloue un budget conséquent pour les loisirs des enfants.

## L'école municipale des sports, un succès grandissant

**La ville de Dugny dispose d'une école municipale des sports (E.M.S.) qui permet aux jeunes de s'initier à une activité sportive qui favorise leur épanouissement personnel.**

Dans une démarche éducative et ludique, l'E.M.S. propose aux enfants de multiples activités physiques qui se déroulent tous les mercredis, uniquement en période scolaire. Elles sont réservées aux enfants âgés de 4 à 12 ans et encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat ou des professeurs d'éducation physique et sportive. Le but de l'E.M.S. est de faire découvrir aux enfants leurs potentialités psychomotrices et physiques et de leur permettre d'avoir un aperçu des différentes pratiques sportives.

Une sensibilisation qui leur permettra de faire leur choix d'une activité ou d'une autre en

toute connaissance de cause, après une ou plusieurs années de fréquentation.

Une fréquentation qui justement est à son maximum puisque l'E.M.S. affiche complet depuis le début de l'année scolaire avec **230 enfants inscrits**, ce qui démontre la pertinence du choix des activités proposées par l'E.M.S. ainsi que des compétences des encadrants.

Ainsi chaque mercredi, les sportifs en herbe sont répartis selon leur âge, leurs capacités physiques et leur rythme.

Les diverses activités physiques pratiquées sont la natation, le judo ou encore l'athlétisme, la gymnastique et les jeux de raquette dans le cadre du multi sports.

**Plus d'informations sur le site internet [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)**



## Du côté des associations

Dugny Step Dance

# Ambiance Cabaret



L'association Dugny Step Dance a organisé une soirée Cabaret le samedi 13 mars 2010. Les 286 participants ont pu profiter du spectacle de danse tout en dînant autour d'un excellent buffet.

Une fois la représentation terminée, chacun a pu investir la piste de danse pour clôturer la soirée en beauté.

### Spectacle de fin d'année

**Samedi 19 juin en soirée, et dimanche 20 juin dans l'après-midi à la salle Henri Salvador.**



## FNACA

L'association de la FNACA était comme à son habitude présente lors de la commémoration du 48<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, qui s'est déroulée à Dugny vendredi 19 mars 2010. Après avoir fleuri la plaque de la rue du 19 mars 1962, les participants se sont rassemblés autour de la place du 16 août 1943 au monument aux morts, afin de rendre hommage aux jeunes dugnysiens tués lors de la guerre.

## Les prochains rendez-vous :

### Association Vivre en fêtes

#### BROCANTE

**Samedi 18 septembre**  
rue Guynemer et 2DB  
et Bokanowski

#### CHOUROUTE

**Samedi 27 novembre** au  
gymnase Jean Jaurès

### Association Les plaisirs du jardin

#### DEJEUNER CHAMPETRE

**Dimanche 23 mai dès 11h30**  
dans les jardins de la morée.

### USD Yoga

#### STAGE DE YOGA

L'association USD Yoga vous propose un stage de yoga, le **samedi 29 mai 2010 de 9h30 à 13h30** dans le **préau de l'école maternelle Joliot-Curie.**

Tarifs : Adhérents : 10 €  
Extérieurs : 20 €

**Inscriptions lors des cours (le mardi) ou au 06 79 58 88 86**  
**N.B. : le stage pourra être annulé s'il y a moins de 5 participants.**

## SC DUGNY

# Journée PSG à Dugny



Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'éducateurs de la fondation PSG s'est rendue chaque matin dans un quartier de Paris ou dans une ville de la région Ile-de-France afin de proposer une journée éducative et ludique aux enfants. Chaque jour des dizaines d'enfants, filles et garçons âgés de 8 à 12 ans ont pu découvrir les valeurs de la Fondation PSG au travers de multiples activités. Ce type d'opération tend à favoriser les enfants issus de quartiers dits sensibles en Ile-de-France. Le PSG souhaite ainsi créer une proximité avec tous les enfants de la région en leur inculquant des valeurs telles que le respect, la solidarité, le fair-play et l'exemplarité.

**La journée PSG organisée en partenariat avec le SC Dugny s'est déroulée dans la ville le jeudi 22 avril 2010 de 9h30 à 18h.** Entre les ateliers techniques et éducatifs, un quizz sur le football, un «festi-foot» (tournoi à effectifs réduits) et la cérémonie de clôture (remise de médailles, tee-shirts, posters) les enfants ont eu une journée bien remplie.

# Club Gaston Dutour

## Nos rendez-vous...

### MAI 2010

**3 mai**

Spectacle Paris Broadway, music hall au théâtre de Gagny.

**28 mai**

Banquet du club à la Ferme des Michettes dans l'Aisne.

### JUIN 2010

**17 juin**

Sortie à Briare dans le Loiret, avec déjeuner sur une péniche et visite du musée de la mosaïque.

### JUILLET 2010

**8 juillet :**

Sortie à St Valéry sur Somme, en bateau et petit train.

**Le club est fermé au mois d'août. Des élections devant être organisées au mois de juin, le programme ne peut être publié.**



## Dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance : CLSPD 2010



Le Contrat local de sécurité (CLS) de Dugny a été signé le 15 octobre 2004 et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de DUGNY (CLSPD) s'est installé le 19 octobre 2004 sur la ville. L'objectif étant d'assurer la tranquillité publique des citoyens. Le CLS

engage les signataires à lutter ensemble contre les phénomènes d'insécurité en mettant en œuvre une action collective et coordonnée dans le champ de la prévention, de la sanction et de l'éducation civique. La loi n° 2007-297 du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, renouvelle cette politique en ce que, dépassant les simples logiques d'animation et de distribution propres à ce domaine, elle vise clairement à provoquer un recul de la délinquance qui doit être accompagné d'un renforcement de la responsabilité civique. Les CLS et CLSPD sont destinés à favoriser un redéploiement des moyens et à inciter une meilleure coordination en matière d'analyse et d'approche des actions de prévention de la délinquance, entre les différents intervenants de la vie locale, tout en respectant le champ de compétences propres à chacun. Il s'agit d'articuler un plan d'actions de sécurité avec les actions des politiques locales envisagées, arrêtées et conduites.

**L'assemblée plénière du CLSPD s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2009**, en présence de M. le Maire, André VEYSSIERE, Jérôme NORMAND, Sous-Préfet de Bobigny, Nicolas PERON, Substitut du Procureur auprès du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, avec pour objet l'analyse du bilan des actions 2009 et la validation des orientations et projets d'actions pour 2010.

### Orientations et projets d'actions du CLSPD 2010 :

1. l'amélioration de la sécurité sur la commune dans la gestion du patrimoine social et des espaces publics,
2. l'accompagnement des populations fragilisées,
3. le soutien aux actions à caractère social, économique et urbain sur le territoire communal,
4. le déploiement des actions de prévention, d'éducation et de citoyenneté en direction des mineurs et des familles, en concertation avec les acteurs locaux,
5. l'appui adapté des réponses judiciaires en direction des personnes,
6. l'évolution cohérente des actions municipales conduites et relevant de dispositifs initiés par la «Politique de la Ville»,
7. la promotion de la justice de proximité, en partenariat avec le Tribunal de Grande instance de Bobigny,
8. le développement des dispositifs «Politique de la Ville» en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget

**Les orientations et projets d'actions du CLSPD 2010, annexés au rapport, ont été validés par l'assemblée plénière du CLSPD. Les membres du Bureau municipal en séance du 10 février 2010 en ont pris connaissance, et les ont validés et inscrits au budget municipal 2010 de la ville.**



**Michel ADAM**  
Adjoint au maire

Sécurité publique/Prévention

# Logement

## Service logement

# Ce qu'il faut savoir

**Le service logement est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30.**

### Fermeture le jeudi après-midi

M<sup>me</sup> BARDIN, Adjointe au maire, déléguée au logement reçoit sur rendez-vous les demandeurs dugnysiens tous les matins sauf le mercredi.

Pour cela, il faut avoir préalablement déposé un dossier depuis plus de trois mois. Prise de rendez-vous auprès du service chaque vendredi matin à l'un des numéros suivants :

**01 49 92 66 01 ou 01 49 92 66 56**

Le maire, M. André VEYSSIERE ainsi que son adjointe, M<sup>me</sup> Jocelyne BARDIN ne sont en aucun cas décisionnaires et n'attribuent pas les

logements situés dans la ville. Le nombre de dossiers en attente ne cesse d'augmenter tandis que peu de logements se libèrent.

**C'est pourquoi, le délai d'attente estimé est de 36 mois minimum pour les Dugnysiens, un délai allongé pour les demandeurs des communes extérieures.**

### Rappel

**Chaque demande est valable durant un an** (selon l'article 4 441-2 du code de la construction et de l'habitation). Une fois cette période écoulée, le service logement convoque chaque demandeur afin qu'il renouvelle ou non sa demande.



**Jocelyne BARDIN**  
Adjointe au maire

Logement

*M<sup>me</sup> BARDIN, adjointe au logement, vous reçoit tous les matins sauf le mercredi pour vous accompagner dans l'instruction de votre dossier de demande de logement sur la commune de Dugny ainsi que pour d'éventuels problèmes de dettes de loyer (expulsion locative).*

## Actions culturelles



**Daniel DUMAREIX**  
Adjoint au maire

Culture



**Du 29 janvier au 5 février**

**Expo peinture Karol Molina.** Les curieux ont pu apprécier les peintures originales de cette artiste à la démarche novatrice qui utilise des structures uniques pour donner cachet et volume à ses créations.

## Médiathèque et lien social

Au carrefour d'un ensemble de politiques d'insertion, d'éducation, de formation, la médiathèque Anne Frank a redéfini son champ d'intervention.

Elle s'inscrit aujourd'hui dans un projet où la politique culturelle est articulée sur des préoccupations relevant aussi - dans les quartiers dit sensibles - de l'action sociale. Elle tend ainsi à répondre aux besoins d'un public carencé culturellement et socialement et contribue à tisser du lien social.

Les Dugnysien(ne)s de tous âges prennent ainsi part à la vie culturelle de la ville dans un lieu chaleureux, accueillant et riche de trésors à lire, à écouter, à regarder. Tout ceci gratuitement. Véritable lieu de vie, la médiathèque est également un centre de ressources disposant de documents variés pouvant servir dans le cadre de recherches.

En outre, dans le cadre des activités «hors les murs», une bibliothécaire se rend régulièrement à la PMI et au multi-accueil (crèche municipale) pour présenter des albums et lire des histoires aux enfants et parents présents. Une formation autour du livre est aussi dispensée aux assistantes maternelles de la ville pour contribuer à l'éveil et l'amour de la lecture chez les jeunes enfants.



**Dimanche 31 janvier**

**Voyage autour d'une tasse de thé.** Le duo Véronique Bayer, pianiste et Corinne Laporte, cantatrice a transporté les spectateurs dans leur voyage sur la route du thé.

# Retour en images... de janvier à avril

**Dimanche 14 février**

**Un amour de Bach.** Le quatuor Raphaël (vibraphone, guitare, flûte traversière, violoncelle) s'est produit sur scène dans une œuvre entièrement dédiée à la musique de Jean-Sébastien Bach.



**Mercredi 17 février**

**Lecture dessinée** (Festival Hors limites) par l'auteur Guillaume Guéraud de son roman «Je ne mourrai pas gibier» et transposée en direct en images par son illustrateur, Alfred. A la fin, le public a pu échanger avec les auteurs et les interroger sur leur collaboration.







### Mercredi 24 février

Spectacle «**La sagesse de l'arbre**». Le conteur Philippe Chauvin a transporté les enfants au cœur de la forêt africaine avec ses histoires folkloriques.

### Samedi 13 mars

Concert «**Quand les cordes rencontrent les bois**». Trois professeurs du conservatoire, Michel Dietz au violon, Florence Duquesnoy à la flûte traversière et Véronique Bayer au piano se sont alliés à Jean-François Duquesnoy, basson solo de l'orchestre de Radio France, pour un programme varié et original.



### Samedi 13 mars

**Théâtre Guignol**. Petits et grands se sont émerveillés devant les tribulations de Guignol et ses compères dans une représentation théâtrale d'adaptation de contes et romans.



### Samedi 3 avril

**Le duo Marc Drouard** (guitare) et **Raphaël Dumont** (saxophone soprano, clarinette basse) ont enchanté le public avec un répertoire de musiques classiques, tangos de Piazzola et de valse musettes de Murena.



### Samedi 20 mars

**Ateliers de calligraphie persane** pour enfants (dès 8 ans), adolescents et adultes. Les participants ont été initiés au style calligraphique traditionnel persan qui emploie l'alphabet arabe.



### Mardi 13 avril

La chorale des Fauvettes et la classe de chant lyrique du conservatoire, menées respectivement par Nathalie Viau et Corinne Laporte, ont présenté leur spectacle «**Offenbach**» devant une salle comble qui connaissait la plupart des morceaux.

## Les cérémonies...

### 48<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre en Algérie

Le 19 mars 1962 à midi prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie : M. le maire, l'équipe municipale et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux jeunes dugnysiens tués en Algérie.



# Dugny solidaire avec Haïti

Consécutivement au séisme de magnitude 7 qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, le pays déplore des centaines de milliers de victimes et de nombreux dégâts matériels. Terrassés par cette terrible catastrophe naturelle, les habitants ont tout perdu. Dans la capitale Port-au-Prince, hôtels, écoles et hôpitaux ont été dévastés, plongeant ainsi la population dans le dénuement le plus total. Bien que régulièrement secoué par des cyclones et autres tempêtes, le pays n'avait cependant pas connu telle catastrophe naturelle depuis des décennies. Haïti étant l'un des pays les plus pauvres du monde, ses infrastructures sont déjà rudimentaires, aussi le coup porté par le tremblement de terre est très lourd de conséquences.

Dès le lendemain du séisme, l'aide internationale s'est mobilisée pour offrir tout le soutien possible à la population sinistrée. La France a d'ailleurs rapidement envoyé des renforts humains (**voir article ci-dessous**). Si certaines vies ont pu être

miraculeusement sauvées jusque dans les 15 jours suivants la catastrophe, le bilan est lourd et la reconstruction sera longue. Il s'agit d'aider le pays à se relever en apportant soins, nourriture et hébergement à la population haïtienne.

L'ampleur des besoins est colossale, c'est pourquoi par élan de solidarité, la Municipalité de Dugny propose son soutien à la population sinistrée d'Haïti, par le biais de la Fondation de France, qui a lancé une grande opération «solidarité Haïti».

**Le Conseil municipal de la ville de Dugny a voté le 10 février 2010, le versement d'un don exceptionnel de 2 000 €, auprès de la Fondation France pour Haïti, qui sera redistribué pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre.**

## La Municipalité engagée dans le soutien à Haïti

Vendredi 15 février 2010, le Maire de Dugny, monsieur André VEYSSIERE, a reçu une vingtaine de Dugnysiens originaires d'Haïti pour leur faire part de son soutien et entendre leurs questionnements. Pour faire suite à cette réunion, le maire tient à vous informer qu'une cellule «Haïti» a été ouverte au service des étrangers de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Cette cellule dédiée au sinistre subi par Haïti vous apporte toutes les informations nécessaires notamment pour le rapatriement de membres de votre famille.

## Caserne de rose La Garde Républicaine en Haïti



Du 20 janvier au 25 février, 18 militaires du peloton d'intervention de la Garde Républicaine basée à Dugny, ont effectué une mission au profit du dispositif français en Haïti. Projetés au lendemain du séisme qui a ravagé une grande partie du pays et surtout la capitale, Port au Prince, ils ont vécu plus d'un mois au sein d'un des plus gros dispositifs humanitaires de ces dernières années.

**Situation de crise, réponse d'urgence**  
Dimanche 17 janvier, 21h30 : «*mon*

*lieutenant, vous partez avec votre peloton dans les heures qui suivent pour Haïti* ». La décision est prise, la Garde Républicaine envoie un de ses pelotons d'intervention pour la première fois à l'étranger. Grande marque de confiance, c'est le peloton d'intervention de la Compagnie de Sécurité et d'Honneur basée à Dugny qui est désignée.

Tous les militaires du peloton d'intervention répondent présents à l'appel. Le lendemain matin, à 8 heures, ils sont tous au rapport. En tant que commandant du peloton, je suis satisfait de la réactivité de mes hommes même si je n'avais pas de doute sur leur professionnalisme. Petit briefing sur la situation apocalyptique qui règne dans ce pays. La priorité est à la préparation matérielle d'une mission qui s'avère déjà être exceptionnelle au regard du contexte d'engagement. En fin de matinée, le peloton au complet, 18 personnes, peut partir pour une durée indéterminée en quasi autonomie.

Après un ultime au revoir aux familles et au reste de l'unité, le peloton décolle de Roissy le mardi 19 janvier. Le lendemain nous posons le pied sur le sol haïtien à l'aéroport de Port au Prince

miraculeusement épargné. Grand réconfort, des gendarmes mobiles et une équipe de gardes républicains de Nanterre nous accueillent. S'en suit un convoi à travers une ville défigurée où règnent le désespoir et la mort. Nous arrivons en fin de journée à la résidence de l'ambassadeur de France en Haïti.

La vision des nombreux sauveteurs, médecins, gendarmes, ressortissants français qui dorment dehors sur les pelouses à proximité des restes de ce qui devait être une très belle bâtisse coloniale nous plonge définitivement dans ce qui va devenir notre environnement pour plus d'un mois.

### Un quotidien au service des autres

Priorité, répondre présent aux différentes missions qui ne manquent pas ! Quelques uns restent au camp afin d'aménager notre lieu de vie.

Dès les premiers jours nous remplissons de nombreuses missions de toutes natures au gré des répliques qui nous rappellent que la menace est bien présente. Notre principale activité est de protéger les convois de ressortissants français qui quittent le pays pour les Antilles françaises et la métropole ainsi



## Procédure de rapatriement d'un parent proche

### 1- Pour les membres de la famille d'un étranger

Faire une demande écrite de regroupement familial auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

www.ofii.fr - 53, rue Hoche 93170 Bagnoleux - 01 49 72 54 00.

### Voici la liste non exhaustive des pièces à fournir :

- justificatifs d'état civil pour le demandeur et les membres de sa famille,
- un titre de séjour en cours de validité d'une durée supérieure à 1 an,
- des justificatifs de ressources et des documents relatifs au logement,
- une attestation sur l'honneur qui prouve votre lien de parenté avec la personne que vous souhaitez héberger.

Vous devez envoyer une copie de votre lettre à la personne concernée à Haïti, celle-ci devra se présenter au Consulat de France à Haïti qui se chargera de leur fournir un visa.

### 2-Pour les membres de la famille d'un Français

Il faut passer directement par le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire.

www.immigration.gouv.fr - 101, rue de Grenelle 75007 Paris - 01 77 72 61 00

Envoyer votre demande de rapatriement d'un membre de votre famille avec la copie de votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile à l'adresse mail suivante :

visas.iminidco-sdv@diplomatie.gouv.fr

Envoyer une copie des documents à la personne concernée à Haïti, celle-ci devra se présenter au Consulat de France à Haïti qui se chargera de lui fournir un visa.

**Renseignements auprès du responsable de la cellule «Haïti»,  
M. SCHMITT : 01 41 60 57 15**



## Soirée de parrainage pour les enfants haïtiens

Une soirée de parrainage pour les enfants d'Haïti a été organisée vendredi 7 mai 2010 sur la ville. La Municipalité a souhaité apporter son soutien au peuple haïtien et à la communauté haïtienne de Dugny en prêtant la salle Henri Salvador pour l'organisation de la soirée au cours de laquelle des artistes tels que Credo, Prince Yno et Harry Master se sont produits sur scène. Le but étant de sensibiliser les Dugnysiens à l'utilité de parrainer un enfant haïtien afin qu'il puisse notamment suivre un cursus scolaire normal dans son pays.

que d'assurer la sécurité des équipes de secouristes sur les lieux de fouille. Nous effectuons aussi de nombreuses escortes d'enfants haïtiens adoptés, ce qui restera comme un des plus beaux souvenirs. Ce sont des moments exceptionnels où nous pouvons lire dans le regard des gens une immense détresse mêlée à l'espoir d'un futur meilleur.

Tout autour de nous, la vie s'est arrêtée, tout est détruit et les survivants n'en finissent pas de sortir les victimes des décombres. Nous baignons dans une odeur acre qui nous rappelle que tout autour de nous la mort a frappé aveuglément un peuple déjà en grande difficulté. Journées harassantes et confort inexistant mais les contacts se lient avec l'ensemble des sauveteurs français et des équipes étrangères présentes. Nos équipes composées de sauveteurs et de gendarmes sont de plus en plus efficaces, ce qui permet aux premiers de travailler en toute sécurité. La situation exige une immense inventivité afin d'améliorer nos conditions de travail.

La capitale est un champ de ruines où circuler est un exploit de tous les instants. Nous croisons des sauveteurs de toutes les nationalités qui ne cessent de fouiller les ruines à la recherche de miraculés.

Puis au fil des jours, les Haïtiens nous donnent une vraie leçon de vie et de courage. Deux semaines après le séisme, alors que leur ville est un champ de ruines et que tout manque encore, les Haïtiens

font face et loin d'attendre l'aide mondiale, déblayaient les décombres à la main, recréent des petits marchés où les fruits et légumes remplissent, même difficilement, les étals. Ils s'activent dans les restes de leurs habitations, déployant des trésors d'ingéniosité afin de survivre chaque jour. Certes les camps de réfugiés sont encore anarchiques, les tentes tant promises à la population n'arrivent qu'au compte-gouttes mais il est palpable que la vie reprend ses droits. C'est dans cette atmosphère que nous continuons nos missions qui nous amènent à protéger des distributions d'eau potable, à escorter des convois de matériels humanitaires, à rendre service au maximum de nos possibilités à toute la communauté française sur place ainsi qu'aux Haïtiens. Chaque jour les gardes républicains sont confrontés au pire comme au meilleur : les sourires des enfants à qui l'on donne quelques gâteaux de nos rations côtoient les cadavres qui n'en finissent pas de sortir des décombres.

Fin février, après la visite du Président de la République, la mission de l'unité se termine. Les militaires sont heureux et satisfaits de ce qu'ils ont accompli. Dernier regard sur un pays qui a tant besoin de notre aide puis c'est le retour à Dugny. Fiers de ce que nous avons accompli, renforcés par le soutien indispensable de nos familles et du reste de notre unité, nous reprenons nos missions habituelles avec le sentiment de faire un métier loin d'être ordinaire mais tellement enrichissant.

### Une mission inoubliable

#### Les cinq semaines passées en Haïti resteront sûrement gravées dans la mémoire des gendarmes de Dugny.

Certes, l'omniprésence du malheur et la détresse de la population nous auront marqués, mais chaque gendarme garde le profond sentiment d'avoir à son niveau contribué à aider une population très attachante et profondément francophile. L'action de la France sur place a été et continue d'être indispensable ; nous en retirons la fierté d'y avoir contribué. La Garde Républicaine, habituellement au service des plus grandes et prestigieuses de nos institutions, a fait ici, la preuve qu'elle est en permanence et même au bout du monde au service de tous.

**Lieutenant Gilles LETANOUX**  
de la 3<sup>ème</sup> compagnie de sécurité et d'honneur  
du 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de la Garde  
Républicaine, à Dugny.





## Vandalisme à Langevin



La violence revêt différents visages et peut être physique ou encore psychologique. A l'école, la violence se manifeste souvent par des actes de vandalisme commis sur l'équipement appartenant à l'école ou à la Municipalité. Les conséquences de tels comportements ont des répercussions négatives sur l'ensemble des élèves, sur le

personnel et la communauté. C'est pourquoi, la Municipalité de Dugny regrette les actes de vandalisme perpétrés dans la journée du **mercredi 17 février 2010**. En effet, des vandales se sont introduits dans l'enceinte de l'école élémentaire Paul Langevin, rue Henri Barbusse et ont saccagé les sanitaires.

**Les actes de détérioration sont les suivants :**

- 5 siphons
- 4 distributeurs de papier
- 2 essuie-mains
- 1 porte
- 2 vitres

**Le montant estimé des travaux de réparation s'élève à 2 480 €**

La remise en état des toilettes impose leur fermeture jusqu'à la fin des travaux.

### Qu'est-ce que le vandalisme ?

- Détériorer, démolir volontairement quelque chose qui ne vous appartient pas.
- Etre avec quelqu'un qui se prête à un acte de vandalisme, même si l'on ne participe pas à l'acte
- Le vandalisme est considéré comme un acte criminel.

### Les conséquences

- Il peut être dangereux pour les gens et nuit à leur quotidien. Dans le cas précis de l'école Langevin, évoqué plus haut, les élèves ne peuvent actuellement plus utiliser les sanitaires.
- Il peut être puni de plusieurs façons (arrestation, obligation de réparer les dégâts, obligation de payer les réparations...).

## Expression libre

*En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.*

### Le Petit Bois est à nouveau menacé

La municipalité a décidé de bâtir une Résidence pour Personnes Agées (Conseil municipal du 15 février 2010). Oui, il faut construire à Dugny un lieu d'accueil accessible à toutes les personnes âgées quelle que soit leur condition.

Mais au lieu de détruire une partie du Petit Bois comme il est prévu, pourquoi ne pas maintenir le premier projet (2006), à savoir en bordure du Parc, face à l'allée Bérroujon ? Pourquoi, si urgence il y avait, ne pas avoir proposé cette implantation au 29 rue Guynemer en lieu et place du Kaufman et Broad, un terrain au plus près des « lieux de vie du centre ville et des services municipaux » s'il en est ? Préserver l'identité de Dugny, c'est conserver le « Petit Bois » et renouveler les plantations si nécessaire. Il faut l'aménager pour que les familles puissent profiter d'un cadre agréable, confortable, sûr, à proximité de la cité du Moulin, de la cité Langevin, des écoles et des 146 nouveaux logements voulus par le Maire. Sur ce projet comme sur tous les autres, la population doit être consultée !

### Groupe des élus communistes et républicains

**Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE**

Lors des différents déroulements de conseils municipaux de Dugny, la majorité en place ne souhaite pas que l'on évoque la politique nationale. Or, il ne faut pas se voiler la face, les décisions prises au plus haut niveau se répercutent forcément sur les collectivités locales : Conseil Général Municipalité, etc. L'Etat a transféré de nombreuses charges aux structures locales sans fournir les moyens financiers correspondants. Un exemple précis : le Conseil d'Etat vient de donner raison au Conseil Général de la Seine St Denis concernant la Loi du 05/03/2007 sur la Protection de l'Enfance. En refusant de prendre le décret d'application, le département se trouve ainsi privé d'un transfert de 2 millions d'euros rien que pour ce secteur. Nous espérons que le décret d'application sera pris sans tarder. Conclusion : la politique nationale sanctionne, à bien des égards, la politique locale.

**Aurida GHAZALI, élue socialiste**

## Casting de film

La société de Production Futurikon recherche des acteurs pour son prochain long-métrage de fiction:

• **Pour le rôle principal de Brahim** (10 ans dans le film) : 1 garçon d'origine maghrébine de 10 à 12 ans.

• **Pour les seconds rôles de :**

- Larbi : 1 garçon d'origine maghrébine de 13 ans.
- Salvador : 1 garçon de type latino-américain, de 10 à 12 ans.
- François : 1 garçon de 10 à 12 ans, de type européen.
- Soujit : 1 garçon, de 10 à 12 ans, de type indien.
- Nathalie : 1 fille de 10 à 12 ans, d'origine asiatique.
- Ella : fille de 10 à 12 ans, d'origine africaine.

**Merci d'envoyer dès que possible aux coordonnées ci-dessous :**

1 photo de l'enfant en pied et 1 photo portrait, en précisant sa date de naissance, sa taille, sa classe, son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

**Par mail à :**

castingchronique2010@gmail.com

**Ou par courrier à :**

Futurikon/Casting Chronique  
12, rue de Turenne - 75004 PARIS



# Pharmacies de garde Pharmacies disponibles sur [www.ville-dugny.fr](http://www.ville-dugny.fr)

## MAI 2010

### Samedi 1<sup>er</sup> mai

YEM, 32 avenue Edouard Vaillant  
93000 Bobigny - 01 48 47 45 63

### Dimanche 2 mai

PONCET, 1 place Maurice Niles  
93700 Drancy - 01 48 32 01 79

### Samedi 8 mai

ADEOTI ZOUARI, 60 rue Saint Stenay  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

### Dimanche 9 mai

KANMEGNI, 9 bis rue de Savoie  
93000 Bobigny - 01 48 37 48 15

### Jeu 13 mai

ACAO, 28 bis rue du chemin vert  
93000 Bobigny - 01 48 30 98 94

### Dimanche 16 mai

DUTREMBLAY, 84 rue Rouget de Lisle  
93700 Drancy - 01 48 32 18 07

### Dimanche 23 mai

VINH JEAN JAURES  
235 Avenue Jean Jaurès  
93700 Drancy - 01 48 30 08 85

### Lundi 24 mai

LEICHTER, 41 rue de la préfecture  
93000 Bobigny - 01 48 30 64 30

## Dimanche 30 mai

MENDELSBERG, 251 route de Stalingrad  
93000 Bobigny - 01 48 36 67 52

## JUIN 2010

### Dimanche 6 juin

DAMASSE, 20 Avenue Edouard Vaillant  
93000 Bobigny - 01 48 47 42 33

### Dimanche 13 juin

EL HAIMER, 25 rue de l'étoile  
93000 Bobigny - 01 48 30 39 26

### Dimanche 20 juin

CURTY, 99 rue Henri Langlois  
93700 Drancy - 01 48 30 34 33

### Dimanche 27 juin

BERRBY, 2 bis rue de la République  
93000 Bobigny - 01 48 30 43 10

## JUILLET 2010

### Dimanche 4 juillet

WAINSTAIN, 213, avenue Jean Jaurès  
93000 Bobigny - 01 48 30 43 10

### Dimanche 11 juillet

MICOULAUD  
38, avenue Henri Barbusse  
93700 Drancy - 01 48 30 03 27

## Mercredi 14 juillet

Pharmacie du BOIS DE GROSLAY  
41, rue du bois de Grosly  
93700 Drancy - 01 48 30 64 44

### Dimanche 18 juillet

IRAZAN, 5 place de l'Europe  
93000 Bobigny - 01 48 47 38 94

### Dimanche 25 juillet

CENTRALE, 100 avenue de la division  
Leclerc - 93350 Le Bourget  
01 48 37 80 18

## Meilleurs vœux de bonheur...

- JADID Said  
SIMON Maddie Raymonde 09/01/2010
- CAMARA Pape Ousmane  
MARA Manty 09/01/2010
- TELAHIG Anouar  
HASSOUNI Nabila 06/02/2010
- MUHAMMAD Ashraf  
BASHIR Rashida 13/02/2010
- KRAWCZYK Alexandre  
AÏSSAOUI Chaàlia 19/02/2010
- ZORGANI Ouassini  
BOUJLÈLE Nadia 27/03/2010

## A noter...

### Pensez à faire vos papiers

En prévision des vacances estivales 2010, il est conseillé aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives tels que le passeport ou encore la carte d'identité au minimum 3 mois à l'avance. En effet, durant cette période les délais d'obtention sont largement rallongés.

Afin de partir en vacances en toute sérénité, pensez à faire vos papiers !

**Plus d'infos au service des affaires générales : 01 49 92 66 66**

## Les vacances, c'est waoufffff !

Chaque été environ 60 000 animaux de compagnie sont abandonnés au moment des grandes vacances. Pour responsabiliser les maîtres et faire évoluer les mentalités, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) organise pour la 25<sup>ème</sup> année consécutive la campagne de prévention "Ils partent avec nous", diffusée dans toute la France. Destinée à informer et faciliter les démarches des possesseurs d'animaux de compagnie, la campagne fournit tous les trucs et astuces pour organiser leurs vacances, qu'ils partent avec vous ou qu'il soient gardés.

Des conseillers répondent à toutes vos questions : vaccination, identification, garde à domicile... **au numéro Azur 0 810 150 160** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

## Bienvenue à nos bébés...

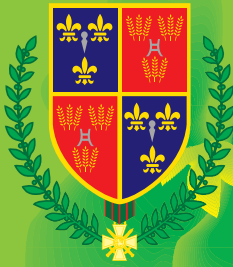
### Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 avril 2010

MOREL Elsa 03/01/10 • BALAPAVAN Nidya Sharmini 04/01/10 • LANDRAGIN Lucie Maiwen 04/01/10 • NEUSCHWANDER Emma Gisèle Thérèse 08/01/10 • BEN OMAR Younes 09/01/10 • DIABIRA Zaynab Coumba Kanouté 09/01/10 • RICARDO Calgra Banda 09/01/10 • RHOUBAJ Amine 10/01/10 • KHIMA Naila 11/01/10 • CHEVALLIER Cindy Angela Precilia 15/01/10 • NAWAZ Inesya Asjid 16/01/10 • NEGRE Gabin 16/01/10 • MOHANRAJ Sarvesh 18/01/10 • ADAMO Lucas Salvatore Enzo 20/01/10 • LASHAB Rayan 20/01/10 • LASHAB Reda 20/01/10 • NASRI Isaac Othman 24/01/10 • SRAIDI Chayma Shara 24/01/2010 • GAYE Zackaria Amir 26/01/10 • AISSAOUI Manel 30/01/10 • BORRHOMEE Nawell Jaylise Nadiège 30/01/10 • LAROUSSI-DROYER Lia Audrey 30/01/10 • PIRON Nils Raoul 30/01/10 • HAMMOUDI Kawthar Ouardia 31/01/10 • SISSOKO Mariama 02/02/10 • HAMMOUDI Inès 03/02/10 • MAYENGA David 05/02/10 • CALBA Louane Catherine 08/02/10 • LALANNE Pharell Tony 12/02/10 • DEHAK Saïd 16/02/10 • NAVOUIDIBIO Erann Charlys Ulviche 21/02/10 • CARDON Jordan André Jacques Charles Menest 22/02/10 • DRISSI Amine 23/02/10 • THEOTISTE FOULON Jayceone Claude 23/02/10 • CHENY Nayah Aurélya 26/02/10 • MBUYI KAPAYA Curtis Emmanuel 28/02/10 • OSMANI Bilel 01/03/10 • DIALLO Sekou 02/03/10 • EL KHEL Manael 03/03/10 • COULIBALY Moustapha 05/03/10 • DIARRA Germaine 06/03/10 • KEBE Aliou Badra 06/03/10 • DERDERIAN Ilyès 08/03/10 • KROMAH Lacinè 08/03/10 • KONATE Issa 11/03/10 • REJAIBIA Amine 11/03/10 • CISSE Tenin 14/03/10 • NICOLAS Océane Charlotte Désirée 14/03/10 • MELITI Slimane 15/03/10 • HAFIDI Youssa 16/03/10 • EDDAOUAHIRI Sofiane 17/03/10 • HADDAD Yakine 17/03/10 • GHAMMAM Mayssa 19/03/10 • DJAOUK Kéliane 21/03/10 • DARAOUI Oumaya 22/03/10 • ESSOUF Taweb 22/03/10 • FODIL Jade Djazira Francine 22/03/10 • FISCHESSE Owen Marc 23/03/10 • AKPAMOLI William Axel Sègnon 23/03/10 • MEDJMEDJ Amine 23/03/10 • OTMANI Manel 23/03/10 • DUFRENNE Assia Jade Nelly 25/03/10 • MARANTE Soline Gabrielle 25/03/10 • FOFANA Maimouna, Soukaina 27/03/10 • KRAIMIA Lynda 31/03/10 •

## Un adieu chaleureux à...

- HERBLOT Odette Louise  
veuve PIGEON 03/01/2010
- ZOUAOUI Messaoud 20/01/2010
- MATAPA Marie Jacqueline  
épouse MITRAM 27/01/2010
- LERUST Madeleine Germaine  
veuve DAUSSOIR 06/02/2010
- GALFRE Danielle Jeannine 14/02/2010
- CHEVALLIER Cindy Angela 24/02/2010
- BEN KHALIFA Salma 07/03/2010
- ASSELOT Blanche Rose  
veuve RAGOT 08/03/2010
- REQUEJO Alice Andrée  
veuve BONFIGLIOLI 09/03/2010
- SLIMANI Ahmed 19/03/2010
- MEURLAY Marie Juliette Louise  
épouse MARTIN 29/03/2010
- BOURAOUI Hamouda 31/03/2010

MAUGALEM-LACOUQUE Mathys Christian Daniel 02/04/10 • MAAFI Mohamed-Ali 03/04/2010 • OUHADDAD Léa 03/04/10 • ROSSIER Manon Corinne 04/04/10 • TOURE Aissata 05/04/10 • CHAUDRIN Lenny Michel né le 05/04/2010 • GARCIA Rodolphe 06/04/10 • MAHDJOUBI Ambrine M'Barka 10/04/10 • ROGER Jahnawell Calvin Lucien 11/04/10.



VILLE DE DUGNY

Du 29 avril au 17 septembre 2010

# 8<sup>ème</sup> édition du concours

## communal des habitations fleuries 2010

4 catégories :

- Fenêtres • Balcons ou portes-fenêtres •
- Pavillons, jardins ou terrasses • Jardins familiaux

### 5 lots pour chaque catégorie

# Inscriptions

## du jeudi 29 avril au vendredi 28 mai inclus



## 8<sup>ème</sup> édition du concours communal des habitations fleuries 2010

A compléter et retourner ou à déposer aux services techniques, à la mairie ou au pôle de services.  
**ENTRE LE JEUDI 29 AVRIL ET LE VENDREDI 28 MAI 2010 À 17 HEURES.**

M<sup>me</sup>  M.  M<sup>me</sup> et M. Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Autres précisions utiles (façade de l'immeuble) : .....

Etage : ..... Tél. (obligatoire) : ..... Portable : ..... Email : .....

**CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE (cocher une seule case)**

FENETRES  BALCONS ou PORTES-FENETRES  PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES  JARDINS FAMILIAUX

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement de concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 92 66 66.

FAIT A DUGNY,  
LE ..... / ..... / 2010

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception  
à la mairie de Dugny :  
..... / ..... / 2010

Numéro d'enregistrement :  
2010 / .....

**Bordereau d'inscription**

